LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 22 Octobre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 30-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.234

L'Autriche-Hongrie
ET LE
Problème des Nationalités

Si le kaiser Charles Ier et son ministre Hussarek avaient caressé l'espoir de se tirer d'embarras grâce à la publication du manifeste impérial promettant l'autonomie aux nationalités de la monarchie dualiste, la réponse du gouvernement des Etats-Unis à la note de Vienne n'aura pas tardé à les détromper. Le problème des nationalités est assurément le plus délicat et le plus complexe qui soit. C'est folie de supposer qu'on pourrait en venir à bout par une solution bâtarde qui dissimule mal le plus misérable des expédients.

Le souverain austro-hongrois s'imagine faire une concession acceptable en annonçant son intention d'accorder l'autonomie aux peuples opprimés. « L'Autriche, déclare-t-il, doit devenir, conformément à la volonté de ses peuples, un Etat confédéré dans lequel chaque nationalité formera sur le territoire qu'elle habite son propre organisme constitutionnel ». La combinaison eût été peut-être acceptable si elle avait été mise en avant plus tôt. Mais aujourd'hui, elle arrive beaucoup trop tard.

On a dit de l'Autriche qu'elle était toujours en retard : en retard d'une idée, d'une armée, d'un homme. Elle est en ce moment en retard d'une réforme, et de la plus grave qui soit pour son sort à venir. A l'heure actuelle, les Polonais, les Roumains, les Tchéco-Slovaques, les Yougo-Slaves n'ont plus confiance dans la maison de Habsbourg, dans cette lamentable et imbécile maison de Habsbourg qui s'est faite la servante de la maison de Hohenzollern et lui demeure attachée en dépit de tout. Aussi, lorsque l'empereur-roi et son ministre leur font des avances en vue de désarmer leurs colères, toutes ces populations depuis si longtemps esclaves se lèvent-elles d'un seul mouvement pour crier avec indignation à leurs oppresseurs : « Vous n'avez aucune autorité pour parler en notre nom ! »

Au surplus, la fameuse réforme que le souverain et le gouvernement autrichiens prennent l'engagement de réaliser ne saurait en aucune manière donner satisfaction aux peuples opprimés de la double monarchie. Même si l'on pouvait croire à la sincérité de la parole impériale, cet engagement apparaîtrait comme dérisoirement insuffisant dans la forme où il est pris. En déclarant que le nouvel état de choses ne portera « aucune atteinte à l'intégrité des pays de la couronne sacrée hongroise », le kaiser Charles Ier et son ministre laissent entendre qu'il n'y aura pas de véritable œuvre de libération entreprise. On sait en effet que la tyrannie des Magyars de Hongrie se fait sentir aussi lourdement que celle des Allemands d'Autriche sur les peuples opprimés de la monarchie dualiste. Rien d'efficace ne sera fait en Autriche-Hongrie tant qu'on n'aura pas brisé l'une en même temps que l'autre.

Le président Wilson a donc été excellemment inspiré en faisant adresser à Vienne la réponse signée par M. Robert Lansing et dont nous avons publié le texte, réponse aux termes de laquelle il déclare ne plus pouvoir accepter une simple « autonomie » de ces peuples comme une base de paix et fait connaître que « ce sont eux, et non pas lui, qui devront juger de quelle manière une action du gouvernement austro-hongrois pourra satisfaire leurs aspirations et leur conception de leurs droits et de leurs destinées comme membres de la famille des Nations ». Là seulement est la solution honnête et logique du problème des nationalités en Autriche-Hongrie. Et c'est cette solution qui prévaudra.

CAMILLE FERDY.

Lettre de Londres

Les élections. — Londres envahi. — Des patrouilles de femmes agents de police purifient nos rues. — Comment arrêter la dévastation par les Huns.

Londres, Octobre 1918.

Les probabilités, maintenant, sont que nous aurons des élections peut-être le mois prochain. C'est au premier ministre seul qu'il appartient de prendre la décision, et, quoiqu'il ne se soit pas encore prononcé, la tournure des événements milite en faveur de la dissolution du Parlement actuel.

Le nouveau registre des électeurs et des électrices (ne les oublions pas), est complété, une œuvre colossale que l'on craignait de ne pas voir terminée à la date fixée du 1er octobre. Outre que la Chambre actuelle ne représente plus la voix du pays, les nouveaux électeurs désirent voir les représentants de leur choix au Palais de Westminster avant l'effondrement des puissances centrales, quand, tant de nouveaux problèmes à résoudre surgiront de tous côtés ; on veut un Parlement viril, un gouvernement fort, sous Lloyd George, à la hauteur des événements si importants que nous sommes à la veille de voir se dérouler.

Soldats et marins auront le bulletin de vote et les élections seront toutes terminées en un jour, au lieu de durer 29 jours comme sous l'ancienne loi. C'est le parti travailliste qui bénéficiera, croit-on, par le vote accordé aux femmes.

***

Un signe qui indiquerait que les élections ne sont pas éloignées, est la vente du *Daily Chronicle*, le principal organe libéral de Londres à un groupe dont les membres ne sont pas encore publiés, mais dont la tête est M. Dalziel, membre de la Chambre des Communes, propriétaire déjà de la *Pall Mall Gazette* et du *Reynold's Newspaper*. Le prix d'achat qui comprend l'hôtel du journal et quelques immeubles importants dans la Cité, serait de quarante millions de francs. Deux groupes se disputèrent le journal, l'un qui ne parvint pas à réunir la somme nécessaire comprend M. Asquith, l'ex-premier, l'autre, qui en est maintenant le propriétaire, va mettre le grand organe au service de M. Lloyd George.

***

La presse croit prudent de mettre le public en garde contre l'optimisme dangereux qui commence à prévaloir que la guerre sera bientôt terminée. Partout, dans les Clubs, les restaurants, les magasins, on entend prédire que tout sera terminé avant Noël, quelques-uns prédisent même que, dans six semaines, nous serons en pleine paix.

Londres est plein à déborder, jamais les hôteliers n'ont été sur les dents comme en ce moment-ci. L'année du jubilé de la reine Victoria et celle du couronnement de George V virent les étrangers affluer, mais on ne peut comparer ces années à 1918.

***

C'est la guerre, cela va sans dire, qui est la cause de cet état anormal, car Londres est le pivot autour duquel tout se meut, vers lequel tout converge. Chaque semaine des Commissions, des Comités, soit pour les munitions, l'alimentation ou d'autres branches de la grande guerre, attirent des provinces un monde d'hommes d'affaires, tandis que, les officiers en permission s'arrêtent à Londres, soit pour passer leur congé, soit comme première étape. Un hôtelier me déclara que le va-et-vient des officiers est, pour son hôtel, de 450 par semaine, la plupart, y passant une nuit seulement avant de continuer leur voyage.

***

N'oublions pas les coloniaux, Australiens, Néo-Zélandais et les Américains, les officiers de marine ; en outre, les permissions étant maintenant plus longues, l'invasion est d'autant accrue, ajoutez à ce flot de visiteurs le fait que sur vingt à trente de nos grands hôtels, un tiers est réquisitionné par l'Etat qui les a transformés en bureaux, où des dactylos élégantes, quand elles ne boivent pas du thé, passent leur temps à regarder par la fenêtre, et vous comprendrez aisément la difficulté pour les nouveaux venus de trouver un logis.

***

Personne ne sera surpris d'apprendre que cet engorgement de la métropole a eu pour résultat de transformer quelques-unes de nos rues en marché pour les disciples de Laïs. L'après-midi, en certains endroits, et surtout le soir où l'obscurité couvre les méfaits de ses ombres, elles sont absolument inabordables. La question souleva dernièrement dans la presse, une polémique assez vive, où un romancier américain en visite chez nous se récria un peu trop haut, je dois l'avouer, sur le scandale.

Pour combattre le mal, plusieurs moyens furent tentés, le problème, je dois ajouter, était et est encore d'autant plus difficile à attaquer, que la prostitution réglementée et la police dite des mœurs comme en France n'existant pas en Angleterre, le pays de la liberté individuelle, il est difficile de sévir contre des filles dont un très grand nombre, la tête tournée par la guerre et le prestige de l'uniforme, appartiennent à des familles honorables et peuvent prouver avoir des moyens d'existence légitimes.

***

C'est aux femmes que l'on a eu recours pour contrecarrer le mal, *Similia similibus curantur;* l'on organisa des patrouilles de femmes agents de police et l'effet a été des plus remarquables. La nuée de filles dévoyées s'est considérablement réduite. Il est peut-être bon de rappeler que la femme agent de police, qui a été créée, il y a environ trois ans, n'a pas *encore* les pleins pouvoirs du policeman ; elle ne peut opérer d'arrestation, son but est surtout de venir en aide soit aux femmes, soit aux enfants dans les rues, de mettre les jeunes personnes aux œillades trop entreprenantes, en garde contre l'intervention du policeman. Assermentée, son témoignage fait foi en justice ; là s'arrêtent ses pouvoirs. Son costume consiste en une jupe et une jaquette tailleur, faits du même drap que celui du policeman, et d'un chapeau en feutre noir semblable à celui des pasteurs protestants. Recrutée parmi la petite bourgeoisie, entre trente et quarante ans, gaillarde, aux muscles bien développés, ses services sont des plus utiles et reconnus maintenant indispensables.

***

Nous apprenons maintenant que le Home Office (ministère de l'Intérieur) vient de décider la création d'un corps d'agents de police femmes, qui posséderont tous les pouvoirs du policeman, celui d'arrestation inclus. Ce qui motive la création de ce corps, c'est la conclusion à laquelle on est arrivé, que le meilleur moyen de combattre le vice qui s'étale, surtout celui de sauver les dévoyées débutantes qui, si souvent, descendent l'échelle, parce qu'elles cherchaient aventure dans les rues, est d'en confier le soin aux femmes, et que pour que ces femmes puissent être mieux armées, il faut qu'elles aient toute l'autorité de l'agent.

Ce corps sera sous les ordres du commissaire général de police de la Métropole. Son quartier général sera Scotland Yard (notre Préfecture de Police), son chef sera une femme ; quant aux salaires, ils seront sans aucun doute les mêmes que pour les hommes.

***

Les atrocités commises par les Boches dans leur retraite, la destruction de tant de nos monuments historiques que rien ne pourra remplacer, donne à une de nos femmes auteur bien connue, visitant Londres actuellement, l'idée suivante, qui certes mérite d'être rendue publique C'est simple, c'est au point. Prévenir les Boches que, pour toute cathédrale ou monument détruit en France, une cathédrale ou un monument allemand sera démoli pierre par pierre, les matériaux transportés en France, et le monument rebâti sur le site de celui détruit. Les frais et la main-d'œuvre devront être fournis par les coupables bien entendu.

Ces monuments rappelleraient aux générations futures, les horreurs et le vandalisme commis par la kultur boche. — J. P.

Propos de Guerre

Buvez des grogs.
Pas d'alcool.
Prenez de la quinine.
Pas de quinine, de l'aspirine.
Mettez-vous dans le nez des tampons antiseptiques.
Le nez est un filtre naturel : ne l'obstruez pas.
Fumez, le tabac est un tueur de microbes.
Ne fumez pas, le tabac irrite les bronches.
Purgez-vous souvent.
Gardez-vous des purgatifs.
La grippe est une affection bénigne, ne vous alarmez pas.
La grippe est une affection grave, méfiez-vous.
Tels peuvent être résumés les conseils que l'on donne au public. Comment voulez-vous que l'on s'y reconnaisse ?
La médecine ressemble à la critique littéraire : elle varie selon la personnalité de celui qui l'exerce, en quoi elle relève moins du domaine de la science que de celui de l'art. N'appelle-t-on pas le médecin l'homme de l'art ?
Or, mettez deux artistes, deux peintres, en face d'un sujet ; chacun le traduira à sa façon. L'un et l'autre emploieront la même gamme de couleurs, mais de façon différente.
Ainsi en va-t-il des médecins et des malades. Le malade est le sujet, le médecin, le peintre ; la pharmacopée, la palette. Quand le tableau est raté, on crève la toile, c'est-à-dire le malade; cela arrive souvent.
Est-ce à dire que les médecins sont inutiles ? Non pas. Les médecins sont nécessaires, à condition qu'on les considère non comme des dieux infaillibles, mais comme des hommes, appliquant des règles assez vagues, selon leurs idées, leur complexion et leurs goûts.
Demandez à un médecin qui aime le café, si le café fait mal ; il vous répondra : « Oui, à la bourse ». Demandez à un médecin qui prend son apéritif, si l'alcool est nuisible ; il vous répondra que c'est excellent, à condition de n'en pas abuser. Avant de demander à un médecin si vous pouvez fumer sans danger, offrez-lui donc une cigarette.
L'habileté du malade consiste à choisir un médecin ayant le même tempérament que lui — et les mêmes vices.

ANDRE NEGIS

L'Autriche à la veille de la Famine

Berne, 21 Octobre.

Selon la *Muenchen Augsburger Abdenzeitung*, l'Autriche allemande serait à la veille de la famine, la Hongrie ayant arrêté toute expédition de blé, la Bohême refusant de livrer quoi que ce soit et la Pologne ayant réduit le contingent prévu pour l'exportation.

1.541e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 21 Octobre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communique officiel suivant :

Nuit marquée par une assez forte activité d'artillerie entre la Serre et l'Aisne.

En Lorraine et en Alsace, des incursions dans les lignes allemandes nous ont permis de faire des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

Malgré la résistance de l'ennemi la progression de nos troupes continue

LES BRITANNIQUES BRISENT LES CONTRE-ATTAQUES ALLEMANDES

Paris, 21 Octobre.

Le comte Bonin Longare, ambassadeur d'Italie, s'est rendu ce matin place de la Concorde et a déposé une couronne de fleurs aux pieds de la statue de la ville de Lille.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 21 Octobre.

Le mouvement de retraite des Allemands, continuant entre Oise et Meuse, la résistance de l'ennemi dans cette région, c'est-à-dire en face des armées Debeney, Guillaumat et Gouraud, devient de plus en plus acharnée. Néanmoins, nos troupes enregistrent une avance, et cependant il fait dans ces contrées un temps épouvantable.

Du côté des Flandres, notre progression est plus sensible. Les armées de l'Entente, sous le commandement du roi Albert, marchent en direction de Gand, dont le sort est dès maintenant fixé.

Plus au Sud, les Britanniques abordent l'Escaut. La chute de Tournai n'est qu'une question d'heures.

En résumé, l'ennemi multiplie ses efforts pour se maintenir sur ses positions stratégiques afin de permettre au gros de ses troupes d'occuper la ligne de la Meuse, préparée depuis longtemps et sur laquelle il espère tenir.

Je persiste à penser qu'il n'y réussira pas, à moins que le temps ne rende absolument impossible l'avance de nos armées.

MARIUS RICHARD.

L'Offensive des Alliés

Communiqué officiel anglais

Du 21 (après-midi).

Le nombre des prisonniers faits au cours de nos opérations d'hier au nord du Câteau, dépasse trois mille.

Les positions ennemies le long de la Selle, naturellement très fortes, ont été opiniâtrement défendues.

Des divisions anglaises, écossaises et galloises, se lancèrent à l'attaque, à 2 heures du matin, dans les conditions atmosphériques les plus défavorables, une pluie continuelle rendant l'avance extrêmement difficile.

De durs combats eurent lieu toute la journée, au cours desquels l'ennemi opposa une vive résistance dans les villages et le long du chemin de fer.

Dès que la ligne de la rivière fut enlevée, malgré le tir violent de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies, nous avons rapidement construit plusieurs ponts ; nos canons ont pu être ainsi placés immédiatement derrière notre infanterie et lui apporter un concours efficace à courte distance.

Pendant la soirée, certains points où des détachements ennemis résistaient encore, ont été nettoyés par des opérations locales.

Une contre-attaque venant de la direction de Romaries a été brisée, avec de lourdes pertes pour les Allemands.

Au nord de Denain, nos avant-gardes ont continué leurs progrès en contact avec l'ennemi et s'approchant du village de Saint-Amand et de la ligne de l'Escaut au nord de Tournai.

Ce que dit leur communiqué

Londres, 21 Octobre.

Le communiqué allemand de cet après-midi déclare :

En Flandres nous continuons les mouvements annoncés le 18 octobre. Nous avons évacué Bruges, Thielt et Courtrai et nous avons occupé de nouvelles positions. En avant de ces dernières, de vifs combats ont eu lieu. Le soir, l'ennemi était au sud-est de Sluis, à la frontière hollando-belge, à l'ouest de Maldegem et d'Ursel, près de Peckl et de Barokoghem.

Au nord-est de Courtrai, certains de ses éléments ont franchi la Lys. Au sud de Courtrai, il a atteint la route de Courtrai à Tournai et de part et d'autre de Douai. Il nous a suivi jusqu'à l'est de la ligne Orchies-Marchiennes.

Dans nos nouvelles lignes, sur le canal de la Sambre à l'Oise, nous sommes en contact de combat avec l'adversaire.

Le secteur de la Serre et de la Souche a été pendant toute la journée l'objectif de forces contre-attaques ennemies. Le long de la route de Laon à Marle, l'adversaire a pris pied dans de petits éléments de notre position.

Sur la rive nord de l'Aisne, également, l'ennemi a attaqué après un vif bombardement. Il a réussi à refouler légèrement nos avant-postes au nord-est de Saint-Germainmont.

Sur le front de l'Aisne, entre Attigny et Blizy, l'activité de combat de l'adversaire s'accentue. De part et d'autre de Vouziers, au cours de nouvelles attaques, il s'est établi sur les hauteurs de la rive est de l'Aisne.

L'aveu de la défaite

Zurich, 21 Octobre.

Les journaux allemands reconnaissent que, malgré le mauvais temps, les Alliés continuent à progresser sur l'ensemble du front.

Les Allemands préparent la défense du Rhin

Amsterdam, 21 Octobre.

Le *Telegraaf* apprend de la frontière allemande que les autorités militaires ont conseillé à la population civile de Metz de quitter la ville et que beaucoup sont partis, mais aucun préparatif militaire n'a été fait pour évacuer la ville.

Au contraire, la forteresse est renforcée jour et nuit. Des voyageurs venant d'Allemagne déclarent que le Rhin, de Cologne à Karlsruhe, a été mis en état de défense.

La résistance de l'ennemi

Paris, 21 Octobre.

Dans le Nord, le front allemand tend de plus en plus à prendre l'alignement de l'Escaut. La rapidité et l'ampleur de l'avance des Alliés se mesure donc à la distance qui les sépare de cette barrière.

En Belgique, la progression marche à grande allure.

Dans toute la région à l'est de Lille et de Douai, les Anglais gagnent beaucoup de terrain.

Aux avancées de la trouée de la Sambre, l'armée Rawlinson continue sa vigoureuse poussée. Elle a obtenu hier un résultat important en forçant la rivière de Selle, entre Solesmes et Le Câteau. Les Allemands se trouvent ainsi rejetés sur la ligne Le Quesnoy-Landrecies appuyée au solide bastion de la forêt de Mosmal.

Sur la Serre, l'armée Mangin, après son premier et rude contact avec la Hunding Stellung, a dû s'employer à repousser des contre-attaques dont la violence atteste l'intérêt que l'ennemi attache à ces propositions.

L'armée Gouraud continue de marteler inlassablement les puissants retranchements établis au nord et à [illegible].

Pour étayer le barrage établi en travers de la trouée de Stenay, Ludendorff ne recule devant aucun sacrifice. Gardons-nous de toute illusion prématurée sur la combativité des Allemands et sur les moyens que leur a procurés le resserrement de leur front.

La libération de la Belgique

Paris, 21 Octobre.

La chute de Cambrai nous a assuré la possession de la rive droite de l'Escaut et déjà, entre le Câteau et Guise, nous pointons sur la Meuse.

La marche vers Gand se poursuit désormais sans que les forces alliées rencontrent de sérieux obstacles et le moment est très proche où la ville figurera au nombre des cités belges reconquises. Tournai est aux trois quarts encerclé et les Britanniques ne tarderont pas à y faire leur entrée.

Quant à Eecloo, dont la majeure partie de la garnison a fui en Hollande, son sort est d'ores et déjà réglé. La libération de la Belgique est en voie de réalisation.

Il faut que nos ennemis soient sur la ligne Anvers-Bruxelles-Namur-Dinant-Mézières avant que nous ayons complètement réussi notre percée, sinon c'est leur armée coupée en deux et le désastre pour leur centre. En tout état de cause, le moment est proche où ce centre va devoir accélérer sa retraite. Celle-ci devient du reste d'heure en heure moins facile.

Comment les Allemands ont quitté Ostende

Londres, 21 Octobre.

Le correspondant du Daily Graphic *télégraphie :*

Le large front de mer d'Ostende est criblé de défenses entre le Kursaal et l'hôtel du Phare. Près du port, dans une solide maçonnerie, se creusent des tranchées ; il y a des plateformes pour canons lourds de tous systèmes, de vastes abris souterrains ; des fortins bétonnés dépassent la surface ; les autres se dissimulent dans les grands immeubles et les grands hôtels dominant la mer, ainsi qu'un fortin planté au rez-de-chaussée de l'hôtel Continental. Les Allemands eurent peur lorsque la chute d'Ostende devint inévitable. Il y a près de trois semaines, le dépôt de sous-marins fut démantelé.

Le 2 octobre, la garnison, prise d'une panique soudaine, quitta la ville et prit position sur les dunes, au nord de la ville. Elle attendit un débarquement anglais qui ne vint pas. Reprenant courage, la garnison revint pour sauver le matériel. L'infanterie de marine travailla fièvreusement jusqu'à jeudi dernier. A 9 heures du matin, les dernières mitrailleuses se replièrent vers l'usine à gaz, à la lizière est d'Ostende, où elles étaient toujours lorsque l'amiral Kayes débarqua à midi. Au dernier moment, les Allemands firent sauter l'usine d'énergie électrique et de distribution d'eau.

L'OFFRE DE PAIX DES EMPIRES DU CENTRE

La Réponse de l'Allemagne

Bâle, 21 Octobre.

La réponse de l'Allemagne au président Wilson est arrivée en Suisse. Elle est ainsi conçue :

Berlin, 21 Octobre.

Le gouvernement allemand, en acceptant la proposition d'évacuation des territoires occupés, est parti de cette idée que le soin de déterminer la procédure à suivre pour cette évacuation et celui de fixer les conditions de l'armistice devaient être confiés à l'appréciation des conseillers militaires et que la relation existant actuellement entre les forces sur les fronts est la base des accords qui l'assurent et la garantissent. Le gouvernement allemand s'en rapporte au président des Etats-Unis pour faire naître une occasion de régler les détails.

Le gouvernement allemand a confiance que le président des Etats-Unis n'approuvera aucune exigence inconciliable avec l'honneur du peuple allemand et la préparation d'une paix de justice.

Le gouvernement allemand proteste contre les reproches pour actes illégaux et inhumains adressés aux troupes de terre et de mer allemandes et ainsi qu'au peuple allemand. Des destructions seront toujours nécessaires pour couvrir une retraite. Elles sont, dans cette mesure, permises par le droit des gens. Les troupes allemandes ont reçu les instructions les plus sévères pour protéger la propriété privée et avoir soin de la population autant que possible. Là, où malgré cela, des excès se produisent, les coupables sont punis.

Le gouvernement allemand conteste aussi que la marine allemande ait, en coulant des navires, intentionnellement détruit des canots de sauvetage avec leurs occupants.

Le gouvernement allemand propose, dans tous ces points, de faire éclaircir les faits par une Commission neutre.

Pour éviter tout ce qui pourrait rendre plus difficile l'œuvre de paix, sur l'instigation du gouvernement allemand, à tous les commandant des sous-marins des ordres ont été donnés qui excluent un torpillage de navires à passagers sans cependant, par suite de raisons techniques, qu'il puisse être garanti que ces ordres toucheront tous les sous-marins en mer avant leur retour.

Le président a désigné comme une condition fondamentale de la paix la disparition de tout pouvoir fondé sur l'arbitraire qui, de lui-même non contrôlé, peut, de son propre gré, troubler la paix du monde.

A cela, le gouvernement allemand répond : Dans l'empire allemand, la représentation du peuple n'avait jusqu'ici pas d'influence sur la formation du gouvernement allemand. La Constitution ne prévoyait pas une collaboration de la représentation du peuple dans la décision sur la guerre et la paix. Un changement essentiel a été apporté à cette situation.

Le gouvernement actuel a été formé en complet accord avec les désirs de la représentation populaire issue du scrutin égal, général, secret, direct. Les chefs des grands partis du Reichstag comptent parmi ces membres. A l'avenir aussi, aucun gouvernement ne pourra entrer en fonctions et y rester sans avoir la confiance de la majorité du Reichstag.

La responsabilité du chancelier vis-à-vis de la représentation populaire est

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 22 octobre

— 269 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

CINQUIEME PARTIE

— Oh ! mon Dieu, c'est bien simple ; nous n'avons pas couru après le scandale, il est venu nous trouver. Un homme nous est arrivé de Janina, apportant le formidable dossier, et comme nous hésitions à nous jeter dans la voie de l'accusation, il nous a annoncé qu'à notre refus l'article paraîtrait dans un autre journal. Ma foi, vous savez, Beauchamp, ce que c'est qu'une nouvelle importante ; nous n'avons pas voulu laisser perdre celle-là. Maintenant le coup est porté ; il est terrible et retentira jusqu'au bout de l'Europe.

Beauchamp comprit qu'il n'y avait plus qu'à baisser la tête, et sortit au désespoir pour envoyer un courrier à Morcerf.

Mais ce qu'il n'avait pas pu écrire à Albert, car les choses que nous allons raconter étaient postérieures au départ de son courrier, c'est que le même jour, à la Chambre des pairs, une grande agitation s'était manifestée et régnait dans les groupes ordinairement si calmes de la haute assemblée. Chacun était arrivé presque avant l'heure, et s'entretenait du sinistre événement qui allait occuper l'attention publique et la fixer sur un des membres les plus connus de l'illustre corps.

C'étaient des lectures à voix basse de l'article, des commentaires et des échanges de souvenirs qui précisaient encore mieux les faits. Le comte de Morcerf n'était pas aimé parmi ses collègues. Comme tous les parvenus, il avait été forcé, pour se maintenir à son rang, d'observer un excès de hauteur. Les grandes aristocraties riaient de lui ; les talents le répudiaient ; les gloires pures le méprisaient instinctivement. Le comte en était à cette extrémité fâcheuse de la victime expiatoire. Une fois désignée par le doigt du Seigneur pour le sacrifice, chacun s'apprêtait à crier haro.

Seul, le comte de Morcerf ne savait rien. Il ne recevait pas le journal où se trouvait la nouvelle diffamatoire, et avait passé la matinée à écrire des lettres et à essayer un cheval.

Il arriva donc à son heure accoutumée, la tête haute, l'œil fier, la démarche insolente, descendit de voiture, dépassa les corridors et entra dans la salle, sans remarquer les hésitations des huissiers et les demi-saluts de ses collègues.

Lorsque Morcerf entra, la séance était déjà ouverte depuis plus d'une demi-heure.

Quoique le comte, ignorant, comme nous l'avons dit, de tout ce qui s'était passé, n'eût rien changé à son air ni à sa démarche, son air et sa démarche parurent à tous plus orgueilleux que d'habitude, et sa présence dans cette occasion parut tellement agressive à cette assemblée jalouse de son honneur, que tous y virent une inconvenance, plusieurs une bravade, quelques-uns une insulte.

Il était évident que la Chambre tout entière brûlait d'entamer le débat.

On voyait le journal accusateur aux mains de tout le monde ; mais comme toujours, chacun hésitait à prendre sur lui la responsabilité de l'attaque. Enfin, un des honorables pairs, ennemi déclaré du comte de Morcerf, monta à la tribune avec une solennité qui annonçait que le moment attendu était arrivé.

Il se fit un effrayant silence ; Morcerf seul ignorait la cause de l'attention profonde que l'on prêtait cette fois à un orateur qu'on n'avait pas toujours l'habitude d'écouter si complaisamment.

Le comte laissa passer tranquillement le préambule par lequel l'orateur établissait qu'il allait parler d'une chose tellement grave, tellement sacrée, tellement vitale pour la Chambre, qu'il réclamait toute l'attention de ses collègues.

Aux premiers mots de Janina et du colonel Fernand, le comte de Morcerf pâlit si horriblement, qu'il n'y eut qu'un frémissement dans cette assemblée, dont tous les regards convergeaient vers le comte.

Les blessures morales ont cela de particulier qu'elles se cachent, mais ne se referment pas ; toujours douloureuses, toujours prêtes à saigner quand on les touche, elles restent vives et béantes dans le cœur.

La lecture de l'article achevée au milieu de ce même silence, troublé alors par un frémissement qui cessa aussitôt que l'orateur parut disposé à reprendre de nouveau la parole, l'accusateur exposa son scrupule, et se mit à établir combien sa tâche était difficile ; c'était l'honneur de M. de Morcerf, c'était celui de toute la Chambre qu'il prétendait défendre en provoquant un débat qui devait s'attaquer à ces questions personnelles toujours si brûlantes.

Enfin, il conclut en demandant qu'une enquête fût ordonnée, assez rapide pour confondre, avant qu'elle eût eu le temps de grandir, la calomnie, et pour rétablir M. de Morcerf, en le vengeant, dans la position que l'opinion publique lui avait faite depuis longtemps.

Morcerf était si accablé, si tremblant devant cette immense et inattendue calamité, qu'il put à peine balbutier quelques mots en regardant ses confrères d'un œil égaré. Cette timidité, qui d'ailleurs pouvait aussi bien tenir à l'étonnement de l'innocent qu'à la honte du coupable, lui concilia quelques sympathies. Les hommes vraiment généreux sont toujours prêts à devenir compatissants, lorsque le malheur de leur ennemi dépasse les limites de leur haine.

Le président mit l'enquête aux voix : on vota par assis et levé, et il fut décidé que l'enquête aurait lieu.

On demanda au comte combien il lui fallait de temps pour préparer sa justification.

Le courage était revenu à Morcerf dès qu'il s'était senti vivant encore après cet horrible coup.

— Messieurs les pairs, répondit-il, ce n'est point avec du temps qu'on repousse une attaque comme celle que dirigent en ce moment contre moi des ennemis inconnus et restés dans l'ombre de leur obscurité sans doute ; c'est sur-le-champ, c'est par un coup de foudre qu'il faut que je réponde à l'éclair qui un instant m'a ébloui ; que ne m'est-il donné, au lieu d'une pareille justification, d'avoir à répandre mon sang pour prouver à mes collègues que je suis digne de marcher leur égal !

Ces paroles firent une impression favorable pour l'accusé.

— Je demande donc, dit-il, que l'enquête ait lieu le plus tôt possible, et je fournirai à la Chambre toutes les pièces nécessaires à l'efficacité de cette enquête.

— Quel jour fixez-vous ? demanda le président.

— Je me mets dès aujourd'hui à la disposition de la Chambre, répondit le comte.

Le président agita la sonnette.

— La Chambre est-elle d'avis, demanda-t-il, que cette enquête ait lieu aujourd'hui même ?

— Oui ! fut la réponse unanime de l'Assemblée.

On nomma une commission de douze membres pour examiner les pièces à fournir par Morcerf. L'heure de la première séance de cette commission fut fixée à huit heures du soir dans les bureaux de la Chambre. Si plusieurs séances étaient nécessaires, elles auraient lieu à la même heure et dans le même endroit.

Cette décision prise, Morcerf demanda la permission de se retirer ; il avait à recueillir les pièces amassées depuis longtemps par lui pour faire tête à cet orage, prévu par son cauteleux et indomptable caractère.

Beauchamp raconta au jeune homme toutes les choses que nous venons de dire à notre tour : seulement son récit eut sur le nôtre l'avantage de l'animation des choses vivantes sur la froideur des choses mortes.

Albert l'écouta en frémissant tantôt d'espoir, tantôt de colère, parfois de honte ; car, par la confidence de Beauchamp, il savait que son père était coupable, et il se demandait comment, puisqu'il était coupable, il pourrait en arriver à prouver son innocence.

Arrivé au point où nous en sommes, Beauchamp s'arrêta.

— Ensuite ? demanda Albert.

— Ensuite ? répéta Beauchamp.

— Oui.

— Mon ami, ce mot m'entraîne dans une horrible nécessité. Voulez-vous donc savoir la suite ?

— Il faut absolument que je la sache, mon ami, et j'aime mieux la connaître de votre bouche que d'aucune autre.

— Eh bien ! reprit Beauchamp, apprêtez donc votre courage, Albert ; jamais vous n'en aurez eu plus besoin.

Albert passa une main sur son front pour s'assurer de sa propre force, comme un homme qui s'apprête à défendre sa vie essaie sa cuirasse et fait ployer la lame de son épée.

Il se sentit fort, car il prenait sa fièvre pour de l'énergie.

— Allez ! dit-il.

— Le soir arriva, continua Beauchamp. Tout Paris était dans l'attente de l'événement. Beaucoup prétendaient que votre père n'avait qu'à se montrer pour faire crouler l'accusation ; beaucoup aussi disaient que le comte ne se présenterait pas ; il y en avait qui assuraient l'avoir vu partir pour Bruxelles, et quelques-uns allèrent à la police demander s'il était vrai, comme on le disait, que le comte eût pris ses passeports.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

étendue et garantie d'une manière légale.

Le premier acte du nouveau gouvernement fut de présenter au Reichstag une loi modifiant la constitution de l'empire dans ce sens que l'approbation de la représentation populaire est nécessaire pour la décision sur la guerre et la paix. Mais la garantie de la durée du nouveau système ne réside pas seulement dans les assurances légales, mais encore dans l'inébranlable volonté du peuple allemand qui, par une énorme majorité, appuie ces réformes et en demande l'énergique développement.

La question du président, de savoir avec qui, lui et les gouvernements alliés, ont affaire, reçoit ainsi une réponse claire et sans équivoque du fait que l'offre de paix et d'armistice vient d'un gouvernement qui, libre de toute influence arbitraire, irresponsable, est soutenu par l'assentiment d'une énorme majorité du peuple allemand.

Berlin, le 20 octobre.

Signé : SOLF.

En Allemagne, on prévoit une paix séparée de la Hongrie

Berne, 21 Octobre.

La presse allemande prévoit une paix séparée de la Hongrie.

Ruprecht de Bavière succéderait au kaiser

Paris, 21 Octobre.

On signale des bruits persistants que le seul homme inspirant confiance à l'Allemagne serait Ruprecht de Bavière qui, dit-on, succéderait au kaiser. Tous les Allemands sont convaincus que Eitel ou le fils du kronprinz succéderaient à Guillaume comme roi de Prusse.

Le « bourrage de crânes » en Allemagne

Paris, 21 Octobre.

L'*Echo de Paris* reproduit un radiotélégramme de propagande allemande, répandu hier par la station de Nauen, dont le but évident est de remonter le moral allemand.

Ce radiotélégramme fantaisiste n'annonce rien moins que des manifestations pacifiques qui eurent lieu à Lyon, Marseille et autres grandes villes.

« Des grèves sont imminentes en vue de hâter la paix mondiale ».

Le Manifeste de l'Empereur d'Autriche

Les Yougo-Slaves repoussent les concessions de Charles Ier

Londres, 21 Octobre.

Le Comité de Londres des Slaves du Sud a adopté la motion suivante, au cours d'une réunion tenue le 19 octobre :

Le Comité yougo-slave de Londres, agissant en qualité de représentant et de mandataire de sept millions de Serbes, Croates, Slovènes d'Autriche-Hongrie et de nombreuses communautés slaves du nord et du sud de l'Amérique et des dominions anglais, repousse absolument le manifeste de l'empereur Charles à son peuple en date du 16 octobre.

Le Comité parle au nom des Slaves du sud de la monarchie austro-hongroise, auxquels le gouvernement tyrannique de cette monarchie dénie la liberté de parole. Notre peuple fermement déterminé à couper tous liens attachant à la monarchie des Habsbourg, les Yougo-Slaves, dénie aux Habsbourg le droit de parler en leur nom.

Le manifeste de l'empereur qui présente au monde son plan comme l'aurore de la liberté et du droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes, n'est qu'un monument d'hypocrisie audacieuse.

Le Comité yougo-slave repousse toute suggestion prétendant que l'idéal yougo-slave peut être atteint sous une forme quelconque sous la monarchie des Habsbourg.

Notre peuple attend sa réalisation par la victoire des Alliés et des Etats-Unis à laquelle ils ont contribué et aidé par tous les moyens en leur pouvoir.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Salonique remercie les chefs des armées alliées

Salonique, 21 Octobre.

La ville de Salonique a décidé d'offrir un sabre d'honneur au général Franchet d'Espérey et une statue représentant la Victoire, au général Milne.

Le maire a communiqué cette décision aux deux généraux par deux lettres débordantes de reconnaissance.

La Roumanie va-t-elle entrer en Guerre ?

Washington, 21 Octobre.

Le capitaine Basile Stoica, ancien attaché de la légation roumaine à Washington, président de la Ligue nationale roumaine, déclara que la Roumanie rentrerait bientôt en guerre aux côtés des Alliés.

L'encouragement venant des Etats-Unis aurait une grande influence sur l'esprit du peuple qui entre en guerre pour libérer les Roumains de la Transylvanie.

EN BULGARIE

Le programme du nouveau Cabinet

Amsterdam, 21 Octobre.

On télégraphie de Sofia :

M. Malinoff a présenté au Sobranié, le 18 octobre, le programme du gouvernement qui sera, a-t-il dit, mis à exécution par le Cabinet qui est un ministère de concentration.

Ce programme répond essentiellement aux nécessités du moment. Le gouvernement s'efforcera de pacifier le pays et de consolider le régime constitutionnel, afin de créer par là des conditions qui tendront à satisfaire les aspirations démocratiques de la nation.

— C'est là, a ajouté M. Malinoff, une tâche préliminaire indispensable. Dans les circonstances actuelles où des milliers de citoyens ne sont pas rentrés dans leurs foyers, parce que la démobilisation n'est pas encore complètement terminée et où la situation internationale du pays n'est pas encore stable, M. Malinoff a conclu en disant que le Cabinet travaillerait de toutes ses forces et ne négligerait aucun effort pour sortir avec honneur de la situation actuelle.

Pour avoir des nouvelles des Régions libérées

Paris, 21 Octobre.

On nous communique la note suivante :

Le ministère de l'Intérieur vient d'organiser un service provisoire d'échange rapide de nouvelles entre les habitants de Lille et les autres localités récupérées de l'arrondissement de Lille et leurs parents et concitoyens résidant en France libre.

Seront utilisées à cet effet les cartes messages jusqu'ici employées pour la correspondance avec les départements envahis. Nous rappelons que ces cartes sont délivrées au public par les mairies à Paris et dans le département de la Seine et dans les autres départements par les préfectures. Il importe de remplir ces cartes conformément aux indications qu'elles portent et les mettre à la poste. Elles seront transmises en original à leurs destinataires.

Les réponses parviendront également en original dans le plus bref délai.

La première journée de l'Emprunt

Paris, 21 Octobre.

La journée d'ouverture de l'Emprunt de la Libération a obtenu dans toute la France un magnifique succès. A Paris, en dépit du temps maussade, on a souscrit hier avec empressement dans tous les bureaux, notamment à l'hôtel de ville, où, après la cérémonie d'inauguration solennelle, la salle des Prévôts vit défiler de nombreuses personnes jusqu'à la fin de la soirée.

Dans toutes les villes comme dans les plus petites communes, les autorités civiles et militaires se sont unies pour assurer le succès de l'Emprunt de la Libération.

Le paiement des mandats-poste

Paris, 21 Octobre.

Afin d'accroître les garanties et les commodités données au public, pour les envois d'argent par mandats-poste, il a été admis que les expéditeurs pourraient demander que le paiement de ces titres soit effectué par le bureau qu'ils désigneront, à l'exclusion de tout autre.

D'autre part, les pièces d'identité habituellement réclamées au moment du paiement pourront être remplacées par la production d'une pièce quelconque indiquée par l'expéditeur, telle que billet de loterie, ticket de Métro, billet de banque, obligation foncière, titre de rente, etc.

Bien entendu, l'expéditeur doit spécifier très nettement à l'agent qui établit le mandat les caractéristiques de cette pièce (numéro, date et, s'il y a lieu, valeur), de façon à éviter toute confusion et tout malentendu.

Le Renflouement de la « Corse »

Le port de La Ciotat dégagé

Toulon, 20 (retardé par la censure).

Les travaux entrepris par la marine en vue du renflouage de l'épave de la *Corse*, en rade de La Ciotat, ont été couronnés de succès. La coque, partagée en deux tronçons, à la suite du mauvais temps, a été rapprochée du rivage par quatre à cinq mètres de fond. L'opération, très laborieuse, a été accomplie par le *Goliath*, bâtiment central de sauvetage; la gabare à vapeur *Dromadaire* et un grand dock de mille tonnes, sur lequel avait été placée une équipe des meilleurs professionnels de la direction du port. La rade de La Ciotat se trouve ainsi débarrassée d'une épave encombrante, qui gênait l'entrée et la sortie du port.

Les Restrictions

Sucre et saccharine pour les industriels

Il est rappelé aux distillateurs et aux fabricants de boissons gazeuses, seuls autorisés à employer la saccharine pour leur industrie, qu'ils doivent adresser leur demande pour le mois de décembre, au bureau du ravitaillement, 2, rue Armény, avant le 30 octobre, dernier délai de rigueur.

Les fabricants de spécialités pharmaceutiques et de produits alimentaires, autorisés à employer du sucre doivent également adresser leur demande au même service et avant la même date.

Bons de Pétrole

La note parue ces jours derniers dans les journaux, indiquant que les bons de pétrole seraient délivrés le mois prochain sur la présentation de la carte de charbon, est rapportée.

Les bons de pétrole seront délivrés sur la présentation de la carte d'alimentation du chef de famille exclusivement.

La distribution se fera dans les divers commissariats de police, à partir du lundi 4 novembre.

Cafetiers, hôteliers, restaurateurs

Les bons de saccharine du mois d'octobre seront distribués à la Mairie, place Villeneuve, 2, dans l'ordre suivant :

Aujourd'hui mardi 22, lettres M, N ; mercredi 23, lettres O, P, Q ; jeudi 24, lettre R ; vendredi 25, lettres S, T ; samedi 26, lettres U, V, X, Y, Z, de 8 h. 30 à 11 h. 30 le matin, de 2 h. 30 à 5 h. 30 l'après-midi.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter munis de l'acquit de leur licence du 4e trimestre 1918 et de se conformer à l'appel de leur lettre.

Le remboursement de la valeur de la Médaille militaire

Les médaillés militaires depuis la guerre, à qui le prix de l'insigne a été retenu sur le montant de leurs arrérages ont droit au remboursement de la retenue effectuée.

Les militaires présents aux armées ou à leur dépôt seront remboursés d'office. Les autres devront adresser une demande, accompagnée de la lettre d'avis de concession de la médaille et de toutes justifications d'identité : à leur chef de corps, s'ils sont en permission du front ou dans les hôpitaux de la zone des armées; au commandant de leur dépôt s'ils sont en permission, congé de convalescence, en sursis ou dans les dépôts; au sous-intendant militaire de leur résidence s'ils sont réformés ou libérés.

Le remboursement sera effectué sur l'acquis du médaillé ou d'un mandataire qu'il aura désigné. La valeur de l'insigne des militaires décédés sera mandatée au profit de leurs héritiers, sur demande adressée au sous-intendant militaire de leur résidence.

Parti républicain radical et radical-socialiste

LE XVe CONGRES NATIONAL

Paris, 21 Octobre.

Le parti républicain radical et radical-socialiste tiendra son 15e Congrès à Paris, salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton (VIe arrondissement), les jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 octobre.

Il importe que ce Congrès ait, à cause des circonstances, encore plus d'éclat que les assises de l'an dernier qui attestèrent, dans le domaine des réalisations pratiques et sur le plan de la défense nationale, la force accrue de ce grand parti.

A l'ordre du jour, à côté des problèmes d'actualité que pose la guerre, le Congrès aura à se prononcer sur :

1° La politique financière de la République;
2° La politique économique interalliée ;
3° La politique intérieure et extérieure ;
4° Les travaux et l'action des groupes parlementaires du parti.

Le Comité exécutif se réunira en séance plénière le jeudi 24 octobre, à 9 heures précises, salle des Sociétés Savantes, pour la discussion du rapport de M. Ferdinand Buisson, au nom de la Commission de discipline.

FEDERATION REGIONALE DU SUD-EST

La Fédération nous communique :

La Fédération régionale radicale-socialiste du Sud-Est, s'est réunie le dimanche 20 octobre, à 10 heures du matin, dans une salle de la brasserie Colbert, sous la présidence du citoyen Estier, le citoyen Maurin, secrétaire.

Ont été nommés délégués de la Fédération au Congrès qui doit siéger à Paris, le 24 courant :

Bouches-du-Rhône : les citoyens Estier, ancien conseiller général, et Léon Gauthier, commerçant.

Var : le citoyen Camille-Jean Barberis, de Toulon.

Vaucluse : le citoyen Gamet, à Pertuis.

Alpes-Maritimes : les citoyens Sioly, architecte; Arluc, ingénieur, et Dufrène, publiciste.

Gard : les citoyens Audry et Beauregard, anciens conseillers municipaux de Nîmes.

La séance est levée après l'adoption d'un vœu en faveur de la prompte réalisation, par le Conseil général des Bouches-du-Rhône de l'orphelinat laïque projeté, sur l'initiative du citoyen Vial-Hermolaüs.

Le président : ESTIER. Le secrétaire : MAURIN.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHONE

La Fédération nous communique :

La Fédération départementale a tenu, le 20 octobre, à Marseille, une assemblée générale, sous la présidence du citoyen Michelis, assisté du citoyen Maurin, secrétaire.

A l'unanimité, la Fédération a désigné comme délégués au Congrès du Parti, les citoyens Bayet, Gavaudan, Issartier, Michelis, Reybaud, Roubaud et Satger, délégués au Comité exécutif, et Maurin, secrétaire de la Fédération.

Sur la proposition du citoyen Michelis, l'assemblée adopte à l'unanimité le vœu suivant :

« La Fédération, à l'approche du jour heureux où la paix bienfaisante viendra succéder aux horreurs et aux atrocités de la plus effroyable des guerres qu'ait vécu l'humanité, adresse aux soldats héroïques des armées de la République et à leurs camarades des armées alliées, l'hommage de son admiration et de sa gratitude infinie ; elle salue l'aurore de la victoire qui, récompensant les efforts surhumains des vaillants défenseurs de la Patrie attaquée, permettra à la démocratie de poursuivre, dans l'ordre et la liberté, sa marche continue vers un avenir meilleur ; Elle espère que du sacrifice de tant d'innocentes victimes de la guerre hideuse et barbare, sortira, malgré l'effroyable semence, une moisson de bonheur pour l'humanité.

« Par la destruction des gouvernements autocratiques et du militarisme, par la création de nouvelles républiques, consacrant le droit des peuples à se gouverner et à disposer de leur sort, par l'horreur qu'inspirera, à l'avenir, la guerre à tout l'univers, par la démonstration que, même à l'agresseur le plus sûr du succès, elle réserve l'opprobre et la ruine, la Fédération est certaine qu'une ère d'humaine fraternité s'ouvre dès maintenant.

« Puissent les nations de l'Entente, qui ont inscrit sur leurs drapeaux les grands mots de liberté et de justice, savoir, lors de la consécration de la victoire, à côté des sanctions, des réparations et des garanties indispensables, maintenir leurs actes à la hauteur de ces grands principes, afin que nos enfants profitent du glorieux héritage de paix définitive que leur auront acquis leurs pères dans les ruines et dans le sang. »

Elle adopte aussi, à l'unanimité, les vœux suivants à présenter au Congrès :

Vœu contre les menées royalistes ;

Vœu en faveur de la remise à la disposition de l'activité nationale des militaires inutilisés ou mal utilisés, de la libération des vieilles classes et de la non incorporation de la classe 1920 ;

Vœu en faveur de la création du canal latéral au Rhône ;

Vœu en faveur de la reconstitution de la marine marchande à l'aide des chantiers français ;

Vœu en faveur de la protection des forêts en vue de la régularisation du régime des eaux permettant d'avoir de puissantes forces hydrauliques;

Vœu contre les consortiums d'importation, d'achat ou de vente, qui, tels qu'ils fonctionnent, correspondent à l'écrasement du petit commerce ou de la petite industrie ;

Vœu en faveur des dispositions à élaborer immédiatement concernant la reprise de la vie économique et de la défense économique des citoyens français.

Sur la proposition du citoyen Michelis, la Fédération adopte, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« La Fédération adresse aux sénateurs des Bouches-du-Rhône ses félicitations pour leur attitude républicaine et leur respect de la loi, au cours du procès Malvy, devant la Haute-Cour de Justice. »

Cet ordre du jour sera communiqué aux sénateurs Flaissières et Peytral.

L'assemblée discute ensuite une question de discipline intérieure et arrête des dispositions en vue de la propagande à exercer. Elle précise aussi des détails de réorganisation des divers groupements du parti, et décide d'entreprendre sans retard la tâche qu'elle s'est fixée.

Avant de se séparer, l'assemblée vote le vœu suivant :

« La Fédération demande instamment à M. le Préfet et au Conseil général de hâter le plus possible la construction et l'ouverture des portes de l'orphelinat laïque des Bouches-du-Rhône, depuis si longtemps désiré et attendu par la démocratie entière du département. »

Ce vœu sera communiqué au citoyen Vial-Hermolaus.

Le président : *Michelis.*

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

La session d'assises du quatrième trimestre a été ouverte hier sous la présidence de M. le conseiller Lescudier. A 10 heures du matin on est encore à la recherche de jurés, beaucoup de ceux qui figuraient sur la liste étant alités ou retenus à la chambre à la suite de rhume ou de grippe. Ce n'est qu'à 2 heures du soir que l'audience est commencée.

Après l'interrogatoire de l'accusé et l'audition des témoins, le substitut du procureur général, M. Rol, soutient l'accusation : il le fait d'une façon très serrée et avec beaucoup de talent, en développant, avec forces détails, les faits résumés ci-dessous :

Dans la nuit du 22 au 23 janvier 1918, le nommé Vitrac François, âgé de 42 ans, né à Capdence (Lot), et demeurant à Velaux, força, à l'aide d'une pince, la porte de la villa Prends-toi Garde, à Velaux, et appartenant à Mme veuve Bessat, bouleversa tout le mobilier et s'empara de divers objets d'habillement et de lingerie. Dans la nuit suivante, Vitrac, toujours au même endroit, força la porte de la maison d'une dame Godair, mit l'appartement à sac et s'empara de divers vêtements, de victuailles et de clefs.

Me Blazer, avec habileté, présente la défense de son client.

Sur verdict affirmatif du jury, mitigé par les circonstances atténuantes, la Cour condamne Vitrac à *trois années d'emprisonnement* et *cinq ans d'interdiction de séjour.*

POUR VAINCRE LA GRIPPE, il faut assainir le corps et purifier le sang. Faites, dans ce but, une cure avec la **TISANE AUX HERBES FILTRANTES** (préparation des Laboratoires Falconnetti, 51, rue de Rome). *Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.*

LA GRIPPE

Le préfet ordonne la désinfection des établissements publics

En vue de prévenir et de combattre la propagation de l'affection grippale qui sévit à Marseille et dans diverses communes des Bouches-du-Rhône, le préfet vient d'ordonner des mesures exceptionnelles de prophylaxie dans les théâtres, cinémas et autres lieux publics.

Il vient de signer, à cet effet, un arrêté dont voici les termes essentiels :

Tout propriétaire, directeur, gérant ou occupant d'un établissement ouvert au public, théâtres, cinémas, concerts, églises, temples, synagogues, etc., sera tenu de faire procéder chaque jour à la désinfection des salles et locaux ayant servi de lieu de réunion, par des lavages avec une solution désinfectante (crésylol sodique à 2 %, par exemple) suivis d'une aération prolongée.

Les mêmes dispositions sont applicables aux tramways.

Il faut souhaiter que l'administration tiendra la main à la bonne exécution de ces mesures de prophylaxie très importantes pour la santé publique.

Les médecins militaires mis à la disposition des populations

Paris, 21 Octobre.

En présence de l'épidémie actuelle de grippe, M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat au service de Santé, vient de prendre une série de mesures destinées à remédier, d'urgence, à la pénurie de médecins civils.

Il a décidé de mettre les médecins mobilisés à la disposition de la population toutes les fois qu'il y aura, dans une région, insuffisance de médecins civils.

Les directeurs du service de Santé devront, dans le plus bref délai, donner satisfaction aux demandes qui leur sont adressées, dans ce but par les préfets.

Le sous-secrétaire d'Etat prescrit une revision minutieuse des affectations de tous les médecins, afin de procéder à une répartition plus judicieuse du personnel. Les médecins qui se trouvent actuellement à la tête de services moins absorbants ou moins chargés devront assurer des services supplémentaires, soit dans les formations sanitaires de l'armée, soit auprès de la population civile. Les spécialistes, de toutes catégories, devront participer, dans la plus large mesure possible, au service de médecine générale.

Les médecins des classes 1888 et plus anciennes, seront détachés provisoirement, hors de leur résidence du temps de paix, si la mesure est imposée par les besoins impérieux du moment.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat fait appel à la bonne volonté des médecins, actuellement en convalescence, et dont l'état de santé leur permettrait d'assurer un service, dans la localité où ils se trouvent.

« J'attache le plus haut prix à l'exécution de ces prescriptions, affirme M. Mourier, dans la dépêche qu'il vient d'envoyer aux directeurs du service de Santé, et je ferai procéder à des inspections fréquentes, sur la bonne utilisation du personnel, et je n'hésiterai pas à prendre des sanctions les plus sévères, contre les manquements qui me seront signalés. »

Ne jetez plus vos flacons d'eau de Mélisse des Carmes du Frère Mathias. Rapportez-les à vos fournisseurs qui vous en donneront un prix raisonnable : ils pourront ainsi vous en fournir des pleins.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le préfet des Bouches-du-Rhône à l'Œuvre antituberculeuse de Marseille.

M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône, assistait, hier, au Conseil d'administration de l'Œuvre antituberculeuse de Marseille, et Comité départemental.

M. Paul Desbief, président, lui souhaitant la bienvenue, ne manqua pas de souligner l'action personnelle considérable qu'en Haute-Garonne M. le préfet a exercée déjà dans la lutte contre la tuberculose. M. Lucien Saint apporte à cette lutte une foi agissante, un vouloir opiniâtre, un dévouement dont le Comité des Bouches-du-Rhône se réjouit.

L'éminente et très avertie collaboration qui lui vient est d'autant plus précieuse au Comité que, de développer ses efforts chaque jour davantage, il envisage, dans un proche avenir, l'épuisement de ses ressources. C'est par 250.000 francs que se traduisent les dépenses annuelles. Et malgré tout ce qui s'est fait, il reste beaucoup plus à faire.

Encore un exercice, et ce sera pour l'œuvre une question de vie ou de mort que le gouvernement délaisse ou prolonge le fort mouvement d'opinion publique dont l'œuvre a subsisté jusqu'ici.

M. le préfet a répondu que la lutte contre la tuberculose est de celles que rien ne peut interrompre ou atténuer. Il s'est minutieusement instruit sur la marche de l'œuvre, à Marseille et dans le département, sur le mode d'assistance et sur les assistés, dont le nombre a quintuplé du précédent exercice à celui-ci. Et plus que d'exprimer, au cours de la séance, ses félicitations et ses idées qui prenaient plus de prix de son expérience, M. le préfet a tenu à visiter les dispensaires du Prado et d'Arenc, la Maison de préservation de l'Enfance et tous les services que ces sections comportent.

Accompagné dans cette visite par MM. Paul Desbief et quelques membres du Conseil, M. Lucien Saint a marqué la plus vive satisfaction de tous les services, tant de laboratoire que de prophylaxie à domicile, et d'assistance alimentaire. Il s'est rendu compte que la charge assumée, lourde charge, et qu'il faut cependant augmenter encore. Félicitant les organisateurs, il les assura que si grandes que fussent les difficultés, leur œuvre admirable ne péricliterait point.

Notules Marseillaises

Réalités

Le lait commence à se faire rare pour satisfaire aux besoins des enfants et des malades. Les œufs atteignent le prix fabuleux de 60 centimes la pièce.

Sans doute, doit-on attribuer cette pénurie aux mesures prises pour tenter de refréner l'appétit des mercantis spécialisés dans la vente de ces produits. Il y a pourtant quelques moyens de ramener à la saine raison ceux qui prétendent lutter contre les interventions gouvernementales.

N'avait-on pas parlé, l'an dernier, d'une laiterie municipale ? Peut-être pourrait-on de nouveau reprendre un projet intéressant et même en développer l'action ?

Il est absolument indispensable que les malades soient pourvus de lait et d'œufs ; les mêmes denrées sont nécessaires pour les enfants et pour les vieillards. Nous traversons une crise qui justifierait plus encore qu'en temps normal d'énergiques mesures des pouvoirs publics.

Mais cette intervention ne saurait être trop longtemps retardée. Il faut qu'elle se produise rapidement et, d'où qu'elle vienne, elle sera accueillie avec enthousiasme par toute la population.

Chronique Locale

Un train spécial, ramenant des prisonniers de guerre rapatriés d'Allemagne, est arrivé en gare Saint-Charles, dans la soirée d'avant-hier.

D'autres convois sont attendus ; il se succéderont au nombre de deux par semaine.

Les poilus, à leur arrivée à Marseille ont manifesté leur joie par de chaleureuses acclamations et se sont montrés heureux d'être enfin revenus « chez eux ».

Cours coloniaux. — Les cours coloniaux, créés par la Chambre de Commerce, commenceront le 25 octobre, à l'Institut Colonial, 5, rue Noailles, au 2e étage, par celui de M. de Cordemoy, sur les « Races bovines coloniales ». Le lendemain, M. J. Raynaud traitera de l' « Hygiène aux Colonies ».

Nous apprenons avec peine le malheur qui frappe l'importante maison Rivoire et Carret, en la personne d'un de ses chefs si estimés, M. Victor Carret, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Lyon, des suites d'une courte maladie. Nous présentons en cette triste circonstance nos plus sincères compliments de condoléance à toute sa famille et particulièrement à MM. Francisque et Joannès Carret, ses frères ; nous les prions de croire à la part très grande que nous prenons à leur douleur.

Dames dactylographes des P. T. T. — Un concours pour l'emploi de dame dactylographe aura lieu le 5 décembre. Les listes d'inscription seront closes le 9 novembre, au soir. Pour tous renseignements, écrire ou se présenter à M. le directeur des Postes.

La première des séances musicales et littéraires organisées par la Société de la Revue *Le Feu*, aura lieu dimanche, à 5 heures, salle Messerer, 74, rue Saint-Ferréol. M. Emile Sicard prononcera le discours d'ouverture. Mlle Jane Bathori, la grande cantatrice, interprétera les œuvres des maîtres modernes. Le quatuor Maurech donnera sa première audition. Location et abonnements salle Messerer.

Notes d'Art. — L'excellent peintre Auda expose chez Mlles Garoutte, rue de la Darse, 8, une grande marine — coucher de soleil avec barque — brossée spécialement pour les aveugles de la guerre et qu'il leur offre gracieusement. Cette toile met une fois de plus en relief le talent de cet artiste sincère, au puissant coloris. Toutes nos félicitations pour cette œuvre et pour le geste que son auteur vient de faire.

Les commissaires de police de France viennent de se grouper en Association professionnelle dans le but de rechercher et poursuivre, en même temps que le relèvement de la situation morale et matérielle du personnel, la transformation progressive des méthodes administratives et de l'organisation actuelle en un système uniforme, plus scientifique, plus pratique, plus en rapport avec les besoins des populations et de l'Etat. Dès sa création, cette Association a reçu les encouragements les plus précieux. Des adhésions, en dehors de l'administration, comme membre honoraire, moyennant le versement, une fois pour toutes d'une somme minimum de 50 fr., sont reçues par M. Bertani, commissaire de police du XXVe arrondissement.

Au Tribunal correctionnel. — Ces temps derniers, vers 9 heures du soir, Mme G...., passant place de la Rotonde, fut assaillie et dévalisée par un malfaiteur du nom de Barthélemy Désiré que la police réussit à arrêter Barthélemy Désiré, traduit à l'audience correctionnelle d'hier, a été condamné pour ce fait à 18 mois de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour.

~ Deux Arabes, Ali Chérif et Paul Zammont, furent tout récemment surpris au moment où ils se mettaient en devoir de dévaliser un pauvre hère qui dormait sur un banc. Il paraît que les deux compères étaient coutumiers du fait. Aussi hier le Tribunal correctionnel devant lequel ils comparaissaient les a condamnés, Ali Chérif à 15 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour, et Paul Zammont, qui est à peine âgé de 15 ans et demi, à 8 mois de prison.

Les vieillards, infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui, de 9 à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 4e et 5e cantons, et demain pour ceux des 6e et 7e cantons.

FOCH Fres, Ch. Dentistes : 8, place St-Ferréol.

Etat civil. — L'Etat civil a enregistré, les 20 et 21 octobre : 32 naissances, dont 6 illégitimes, et 146 décès.

Les désespérés. — Avant-hier soir, vers 4 heures, on retirait des eaux du canal, au Merlan, le cadavre d'un inconnu, paraissant âgé de 50 ans et être de nationalité espagnole. L'identité n'ayant pu être établie, le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu, aux fins de reconnaissances. On croit se trouver en présence d'un suicide.

~ L'autre nuit, le journalier espagnol Ros Antonio, 32 ans, demeurant à Saint-Marcel, se jetait de sa fenêtre dans la rue, de la hauteur du 3e étage. Il a été transporté dans un état grave à la Conception.

Mystérieux blessé. — L'autre nuit, vers minuit et demi, place Bernard-du-Bois, on trouvait, affaissé et blessé à la tête, le navigateur Hicceo Ahmed, 22 ans, qui refusa toute explication. Il a été conduit à la Conception, salle des Consignés.

Donne-moi du feu. — Chemin du Rouet, avant-hier soir, vers 7 heures, M. Joseph Monetto, savonnier, demeurant boulevard Jacquand, 14, rencontrait trois Arabes dont l'un s'approcha de lui, une cigarette aux lèvres : Donne-moi du feu ! lui dit-il. M. Monetto donna du feu avec sa cigarette, et les trois Arabes s'éloignèrent et disparurent assez rapidement. M. Monetto constata alors la disparition de son portefeuille, renfermant 170 fr. et ses papiers. On recherche les trois Arabes.

Autour de Marseille

ALLAUCH. — *Tickets de pain.* — La distribution des tickets de pain pour le mois de novembre, aura lieu à Plan-de-Cuques le jeudi 24 octobre ; à Allauch-ville, les 25 et 26 et à Logis-Neuf, le lundi 28.

Les retardataires pourront se présenter à la Mairie le 29 et le 30, dernier délai.

Vaccination. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu aux jours et heures ci-après : Allauch-ville, le 23 octobre, à 3 heures ; La Pounche, le même jour, à 4 heures ; Plan-de-Cuques, le 25 octobre, à 2 heures ; Logis-Neuf, le même jour, à 3 h. 30; Quo-de-Botte, le 26 octobre, à 3 heures. Revision à quinzaine.

AUBAGNE. — *Marché aux porcs.* — Au marché aux porcs de dimanche, il a été apporté 285 porcelets dont les prix ont varié de 65 à 70 fr. la pièce. Pour les gras et maigres, 200 francs les 100 kilos.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms

De M. Charles Barsotti, soldat au 67e bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi à l'âge de 39 ans.

De M. Léon Espanet, soldat au 67e bataillon de chasseurs alpins décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi.

De M. Paul German, aspirant au 24e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi.

De M. Maurice Gaissard, sergent au 246e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 24 ans.

De M. Henri Imbert soldat au 45e d'artillerie, tué à l'ennemi à l'âge de 21 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Obsèques d'un brave

Les obsèques du soldat au 115e territorial Mazet François ont eu lieu hier dimanche, à 8 h. 30, à l'hôpital de la Rose. Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet en armes et une délégation du 141e de ligne. Le deuil était conduit par la sœur de ce brave, entourée de plusieurs membres de la Pitié Suprême. Le char funèbre portait la couronne d'immortelles offertes par cette œuvre aux militaires et marins venant du front, morts pour la Patrie dans les hôpitaux de notre ville.

Le paie ment des allocations

Le paiement des allocations de la période de trente jours, du 14 septembre au 13 octobre 1918, aura lieu mercredi 23 octobre, de 9 à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, n° 6, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue de la Darse, n° 23, paiera tous les retardataires.

La perception du boulevard des Dames, n° 63, paiera 2.001 à 2.260 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, n° 8, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue Duguesclin, n° 8, paiera tous les retardataires.

La perception de la rue du Coq, n° 17, paiera 6.001 et au-dessus du 6e canton ; 6.501 et au-dessus du 7e canton ; 2.401 et au-dessus du 12e canton.

La perception de la rue Paradis, n° 118, paiera 5.001 et au-dessus du 9e canton.

Un ordre du jour des victimes de la guerre

Le Conseil d'administration de la Fédération départementale des Associations des Bouches-du-Rhône, de mutilés, réformés, anciens combattants de la grande guerre, de leurs veuves, orphelins et ascendants, a adopté dans sa séance du 13 courant l'ordre du jour suivant :

« La Fédération émet le vœu que les emplois dans les bureaux et manutentions militaires soient exclusivement réservés aux veuves de [illegible] et demande à son bureau de bien vouloir faire une démarche en ce sens auprès de M. le général gouverneur de la 15e région ;

« Approuve la campagne à mener tendant à la création immédiate d'un sanatorium départemental pour les réformés tuberculeux ;

« Interviendra auprès de M. le ministre de l'Armement pour que les blessés de guerre, employés dans les usines de guerre, ne soient envoyés dans les dépendances de ces usines qu'après épuisement complet des autres effectifs ;

« Décide d'organiser prochainement, à Marseille, un meeting auquel seront invités les parlementaires des Bouches-du-Rhône et où les victimes de la guerre affirmeront à nouveau leurs revendications négligées par le Sénat sur la loi des pensions, avant que cette dernière soit adoptée définitivement par la Chambre des députés.

La cérémonie du 1er novembre

Le Souvenir Français et la Pitié Suprême rappellent aux Sociétés désireuses de participer à la cérémonie du 1er novembre, de vouloir bien se faire inscrire à la Pitié Suprême, 2, rue Paradis, et d'envoyer des délégués à la réunion préparatoire qui aura lieu le 25 du courant, à 7 heures 30, au Syndicat d'Initiative de Provence.

Cours de langue arabe

(Mœurs et coutumes algériennes)

L'enseignement de l'Institut Colonial, qui a acquis une si grande notoriété dans notre ville et au dehors, vient d'être heureusement complété grâce à l'initiative toujours en éveil de la Chambre de Commerce : M. Baruch, officier interprète principal de l'armée d'Afrique, chef des Affaires indigènes de la 15e région, va inaugurer un cours d'arabe, mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Afrique du Nord.

Cet enseignement comblera une véritable lacune dans notre ville dont les relations si étroites avec l'Algérie, Tunisie, Maroc, sont destinées à prendre de plus en plus d'importance. Aussi est-il à souhaiter qu'il attire de nombreux auditeurs.

Il faut féliciter M. Artaud, président de la Chambre de Commerce ; M. Bohn, président de l'Institut Colonial, et M. Hubert Giraud, président du Comité du Maroc, dont l'accord a permis cette création, enfin, M. le général, commandant la 15e région, qui a bien voulu accorder à M. Baruch l'autorisation nécessaire.

Les cours, entièrement publics auront lieu à l'Institut Colonial, 5, rue Noailles, les mardi, et samedi de chaque semaine, de 18 à 19 heures.

Ils commenceront le samedi 26 octobre.

Du travail pour les mutilés

Commerçants, industriels, magasiniers qui manquent de main-d'œuvre, sont invités à s'adresser au bureau de placement de l'Union des Mutilés, qui tient à leur disposition des employés de toutes professions : gardiens de jour et de nuit, plantons, concierges, comptables, employés aux écritures, dactylos, secrétaires, dames employées, tous mutilés ou veuves de guerre.

Une permanence est établie à l'Union des Mutilés, 26, rue Thiars. Y écrire ou téléphoner 51-38.

Croix-Rouge française

Le dispensaire-école de la Société de secours aux blessés militaires, 15, rue Hennorat, ouvrira, dans les premiers jours de novembre, ses cours préparatoires pour l'obtention du diplôme simple d'infirmière. Les personnes qui désireraient suivre ces cours sont invitées à se faire inscrire, dès maintenant, chez la surveillante générale de l'Hôpital auxiliaire n° 3, boulevard Gustave-Desplaces.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 22 octobre

— 86 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

— Peut-être ?

— Il aurait donc un intérêt puissant à vous voir disparaître définitivement.

— Et à faire constater légalement cette disparition, appuya Me Galtier. D'ailleurs, il démasqua cyniquement ses calculs lorsqu'il vint ici pour la première fois.

« Et je commence à croire, comme M. Alexis, que cet aigrefin ne reculerait pas, le cas échéant, devant la perpétration savante d'un « accident » destiné à vous supprimer.

— De nombreux indices justifient ces graves présomptions, amplifia le détective.

« Finot n'est-il pas mêlé d'étrange façon à l'assassinat de la rue du Marché-Saint-Honoré, puis à l'inexplicable disparition de sa pupille, et enfin à la récente agression dont fut victime le marquis de Changis ?

« Je vous ai appris qu'il s'était rendu chez la marquise quelques jours avant que se produisissent les événements dramatiques du château de Nesles.

— Quelles relations pourraient exister entre ce louche individu et cette riche mondaine ?

— Je vais vous le dire. J'ai découvert ce secret tout récemment, à force d'investigations patientes, de déductions ardues. Ma première visite infructueuse à Mme de Changis avait éveillé mes soupçons.

« Le nom patronymique de cette grande dame m'a mis tout à fait sur la voie. Et grâce aux souvenirs personnels de Me Galtier, à certaines déclarations suggestives, audacieusement faites ici, par Finot lui-même, j'ai reconstitué le passé.

« Le misérable, en avouant avec une sorte d'orgueil qu'il avait été jadis le véritable instigateur de vos criminelles erreurs, parla naturellement du fils de Jean de Clairville et de sa mère inconnue. Celle-ci était une jeune fille du grand monde. Elle devint marquise par la suite, mais, lors de votre procès, son nom ne fut jamais prononcé. De très hautes influences intervinrent, sans aucun doute, à cette époque.

— Et vous savez ce nom, maintenant ? demanda Maurice, profondément troublé par les révélations du détective.

— C'est Renée d'Albins.

— Marquise de Changis, ajouta Me Galtier. Cette grande dame est bien la mère du malheureux Paul de Clairville dont nous recherchons les traces, en même temps que celles de votre fille.

— Traces que nous découvrirons, grâce à l'aide inconsciente de la marquise et de Finot, reprit M. Alexis.

« Mais à l'expresse condition que rien ne vienne donner l'éveil à ce dernier.

« Or, nos scrupules d'honnêtes gens nous obligeant à conserver le secret le plus absolu sur la faute de jeunesse de la marquise.

« Nous ne saurions ni ne voudrions déshonorer gratuitement cette femme, très justement considérée, ni briser son existence familiale, même dans l'intérêt propre de nos recherches.

« Nous sommes obligés d'agir avec une extrême délicatesse, avec beaucoup de circonspection, de patience.

« Si, par la découverte de Paul de Clairville, nous arrivions à tenir Finot dans notre main, révéler le lieu d'existence de Jeanne. Car, si j'en crois certains indices, pourtant vagues, Finot ne doit pas l'ignorer, comme il l'affirme.

« J'ai pensé à une chose très grave et possible.

— A quoi ? demanda Me Galtier, surpris.

— A une séquestration.

— Mais alors, s'écria Maurice Dubreuil, il faut surveiller Finot de près, attacher à ses pas un agent adroit, persévérant.

— C'est élémentaire, repartit M. Alexis.

« Malheureusement, ce n'est pas seulement Finot qu'il faut surveiller, mais en même temps la marquise de Changis.

— Elle ?

— Oui. Et voici pourquoi : si je n'ai fait, en réalité, qu'une seule visite à cette grande dame, je me suis pourtant rendu deux ou trois fois au château de Nesles.

« J'y ai appris incidemment qu'une jeune fille, nommée Jeanne, avait été, pendant dix jours, au service de la marquise, en qualité de demoiselle de compagnie. Cette jeune fille a quitté furtivement le château, dit-on.

— Ah ! s'écria Maurice, si c'était elle ? Elle, ma fille !

— Il y a tout lieu de la croire. J'ai relevé de bizarres coïncidences entre la fuite inexplicable de cette demoiselle de compagnie et la visite de Finot à Mme de Changis.

La jeune fille est partie le lendemain même de cette visite.

— Il y a là, évidemment, une corrélation qui s'établit d'elle-même, remarqua Me Galtier.

— Parbleu ! L'apparition de Finot, causant le départ de la demoiselle de compagnie, confirme cette hypothèse que celle-ci était bien sa pupille. Comment était-elle venue au château ? Voilà le mystère.

— Oh ! fit Maurice Dubreuil, en pressant son front de ses deux mains crispées, quelles trames ténébreuses ce Finot a-t-il pu tisser autour de ma pauvre enfant ?

— Le secret de ces complications nous échappe encore, remarqua Me Galtier. Comment, dans quel but cette jeune fille fut-elle placée chez la mère du malheureux inconnu, dont le père fut victime de la tragédie de Neuilly ? Cela ne s'explique point jusqu'à présent.

M. Alexis reprit encore :

— Cependant c'est un indice de plus. En le reliant aux autres, en les coordonnant tous, avec méthode, nous arriverons à former un faisceau dont jaillira sans aucun doute la vérité, indispensable instrument des réparations futures.

« Mon intime conviction, celle dont toutes mes conjectures émanent, se résume ainsi :

« Finot est un maître chanteur. Son seul but est de s'enrichir au dépens de M. Dubreuil, ou à ceux de sa fille, en exploitant, d'autre part, la faute de la marquise de Changis.

« Il détient le secret du drame de Neuilly, comme celui de la grande dame. Il peut déshonorer Mme de Changis et envoyer au bagne Maurice Dubreuil.

« Il faut donc le prendre par la tangente, c'est-à-dire par des faits à côté ou bien lui arracher votre fille de vive force, le moment venu, puis retrouver vous-même Paul de Clairville.

« C'est une œuvre de longue haleine, de travail persévérant dans l'ombre. Or, votre présence éclaire fâcheusement la situation, maintient les yeux de Finot trop grands ouverts.

« Il faut endormir sa défiance.

— Très profond, approuva Me Galtier.

— Allons, déclara Maurice Dubreuil d'un accent attristé, puisque je gêne votre action, je partirai sans tarder.

« Une dernière recommandation pourtant mon cher Galtier : si, comme le dit monsieur Alexis, Finot ne cherche en tout cela que la fortune, ne lui marchandez rien ; s'il revient vous faire des offres, acceptez-les.

— On pourrait même provoquer ses offres, insinua M. Alexis.

— Oui, oui. Maintenant que l'espoir de retrouver mon enfant s'est éveillé dans mon cœur meurtri, je donnerai plusieurs millions, s'il le fallait, pour le réaliser.

« Ainsi, Galtier, vous avez dès maintenant pleins pouvoirs pour accepter telle transaction qui vous serait offerte. Dût-elle me coûter la moitié de ma fortune... Le bonheur n'a pas de prix !

— Entendu, acquiesça l'officier ministériel, ému.

Il reprit, après une courte pause :

— Quant à Mme Marguerite de Brasles, laissez-moi toute liberté d'agir à ma guise, suivant les circonstances.

« D'après les derniers renseignements obtenus, cette personne serait actuellement en Russie.

HENRI GERMAIN.

(La suite à demain.)

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Les Troupes françaises ont atteint le Danube

Communiqué français

Paris, 21 Octobre.

Communiqué officiel de l'armée d'Orient du 20 octobre :

Le 19 octobre, trente-quatre jours après le déclanchement de l'offensive, les troupes françaises ont atteint le Danube, dans la région de Vedin, et ont pris des mesures pour y interdire la circulation. Un monitor ennemi a dû s'échouer sur la rive Nord, sous le feu de notre artillerie.

Le même jour, les forces alliées se sont emparées de Zaitchar. Leurs éléments avancés sont parvenus à dix kilomètres de Paratchin sur le Morawa.

Les troupes serbes sont en contact au nord d'Alekoinatz et de Krouchevatz avec les forces allemandes fortement retranchées.

Communiqué serbe

Salonique, 20 Octobre.

Le 19 octobre, la cavalerie française avec les détachements serbes sont entrés à Zayetchar.

Plus à l'ouest, nous avons occupé Bolyevatz.

Dans la vallée ouest de la Morava, nos troupes sont entrées à Trestenik.

LES OFFRES DE PAIX

La Réponse de l'Allemagne

Une nouvelle version

Paris, 21 Octobre.

La réponse de l'Allemagne au président Wilson a été transmise par l'agence Wolff aujourd'hui, 21 octobre, à la fin de la matinée, à Berne, où elle a été connue au début de l'après-midi. On en donne, à Berne, une traduction légèrement différente de celle qui a déjà été publiée, notamment en ce qui concerne le premier paragraphe, dont nous croyons devoir reproduire le texte d'après cette nouvelle version :

Le gouvernement allemand, en acceptant la proposition relative à l'évacuation des territoires occupés, s'est inspiré de ce point de vue que les modalités de cette évacuation, et les conditions de l'armistice devraient être confiées à des conseillers militaires, et que les arrangements destinés à en assurer et à en garantir l'exécution, devraient avoir pour base le rapport proportionnel des forces actuellement en présence sur le front.

Le gouvernement allemand laisse au président Wilson le soin de provoquer une occasion de régler les détails. Il compte que le président des Etats-Unis n'approuvera pas des prétentions qui seraient inconciliables avec l'honneur du peuple allemand, et avec la préparation d'une paix de justice.

Pourquoi l'envoi de la note fut retardé

Bâle, 21 Octobre.

Des renseignements venus de Berlin indiquent que ce sont bien des difficultés survenues au dernier moment, qui ont retardé l'envoi de la réponse de l'Allemagne au président Wilson.

Les chefs de partis au Reichstag avaient été convoqués hier à midi pour prendre connaissance du projet de réponse, mais la Commission du Conseil fédéral se réunissait seulement à ce moment dans le même but. La discussion entre les chefs des partis dut être renvoyée à 2 heures. Les chefs de partis et un membre influent de chaque fraction, se réunirent au Reichstag. Toutes les fractions étaient représentées, y compris les conservateurs et les socialistes indépendants, mais à l'exception des Polonais.

Après que M. de Payer eut donné connaissance du texte de la réponse, s'engagea une discussion qui dura jusqu'à 3 heures. La lecture de la note et de la discussion qui suivit furent secrètes.

Après que la Commission du Conseil fédéral et les chefs de partis eurent eu l'occasion d'exprimer leur avis, le Cabinet de guerre se réunit une fois encore le soir pour retoucher la rédaction de la réponse.

La presse allemande reconnaît que la guerre sous-marine doit cesser

Amsterdam, 21 Octobre.

La *Gazette de Berlin à Midi* estime que si le président Wilson se déclare d'accord sur la nouvelle note allemande, celle-ci pourra conduire à l'ouverture de négociations en vue d'un armistice.

En même temps qu'un armistice sera conclu, la guerre sous-marine illimitée devra naturellement et automatiquement cesser et sa cessation n'a plus maintenant une trop grande importance. Personne ne peut désirer des spoliations ou des destructions qu'il est possible d'éviter, et, au contraire, tout doit être fait pour les empêcher.

LA SITUATION EN AUTRICHE

L'Empereur Charles va proclamer l'indépendance de la Hongrie

Amsterdam, 21 Octobre.

Un télégramme de Budapest à la *Gazette du Rhin et de Westphalie* dit que le manifeste royal au peuple hongrois sera publié sous peu par le roi Charles. Il annonce l'indépendance de la Hongrie et son union personnelle avec l'Autriche. La Hongrie deviendra économiquement complètement indépendante. Elle aura son armée et son service diplomatique propres.

La Guerre sous-marine

Un vapeur irlandais torpillé

Londres, 21 Octobre.

Le vapeur irlandais *Dunlaik* a été torpillé dans la nuit du 14 au 15 octobre, dans la mer d'Irlande. Sur trente hommes d'équipage,

CONTRE LA GRIPPE

Une question sur la pénurie de soins médicaux et de médicaments

Paris, 21 Octobre.

M. Dumont vient d'adresser à M. Pams, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien accepter une question au début de la séance de demain mardi, sur les mesures que vous comptez prendre pour assurer à la population de Paris et de province les soins médicaux et les médicaments qui font actuellement défaut.

« Il est notamment presque impossible de se procurer à Paris, de la quinine, de l'antipyrine, du formol, du benzo-naphtol, de l'huile de ricin, médicaments particulièrement recommandés par les médecins contre la grippe. Il y a extrême urgence d'agir et de rassurer l'opinion. »

Les armées alliées réalisent de nouveaux progrès en Belgique et sur le front français

Le Danube est atteint par les troupes françaises d'Orient

Communiqué officiel

Paris, 21 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Situation sans changement sur le front de l'Oise.

Entre l'Oise et la Serre, nos troupes ont repris dans la matinée leur progression. A droite, nous avons enlevé Richecourt, en faisant une cinquantaine de prisonniers. A gauche, entre Lucy et Villers-le-Sec, nous avons également gagné du terrain, en dépit de la vive résistance de l'ennemi.

La bataille a été acharnée sur les plateaux à l'est de Vouziers. Les Allemands ont contre-attaqué à plusieurs reprises avec d'importants effectifs. Nos troupes ont résisté à tous les assauts et maintenu leurs positions.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué belge

21 Octobre, soir.

Le groupe d'armées des Flandres, sous le haut commandement de Sa Majesté le roi des Belges, a continué sa pression sur tout le front.

Les Allemands ont dû abandonner les canons de la défense de la côte. Un certain nombre sont intacts. Le gros canon de 380 de Leugenboom qui avait tiré jusqu'à la dernière minute sur Dunkerque, a été capturé au cours de notre avance. L'ennemi a dû se retirer sans avoir eu le temps de l'endommager.

Les détachements français qui avaient traversé la Lys ont été violemment contre-attaqués. Ils ont résisté aux attaques ennemies et ont légèrement développé leurs têtes de point à l'est de la rivière.

La 2e armée britannique borde l'Escaut, de Bailleul à Melchin, et malgré la résistance de l'ennemi, a progressé de plus de quinze cents mètres entre l'Escaut et la Lys.

Communiqué anglais

21 Octobre, soir.

Au cours de la nuit passée, et de bonne heure ce matin, de vifs combats ont eu lieu pour la possession du village d'Amerval, pris par nous au cours de l'attaque d'hier. Des assauts déterminés de l'ennemi, en vue de reprendre ce village ont été repoussés.

Ce matin, de bonne heure, l'ennemi a essayé, sans aucun succès, de refouler nos troupes avancées près de la route de Cambrai-Raval. Nous avons fait quelques prisonniers.

A l'est et au nord de Denain, nos progrès se poursuivent, malgré une forte résistance. Nos troupes sont à moins de deux milles de Valenciennes et ont atteint la ligne générale La Sentinelle, Saint-Amand, Rouay, Trainignies.

Nous tenons la rive ouest de l'Escaut à Pont-à-Chin (nord-ouest de Tournai), et sur une longueur de plusieurs milles au nord de cet endroit.

AVIATION. — Le 20 octobre, volant à faible altitude, nos avions ont effectué des reconnaissances et des patrouilles de liaison. Ils ont lancé quelques bombes et attaqué à la mitrailleuse des troupes ennemies.

Le temps défavorable a empêché toute autre opération. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Communiqué américain

21 Octobre, 21 heures.

Au nord de Verdun, nous avons avancé nos lignes sur plusieurs points.

Au cours de combats acharnés, ce matin, nos troupes se sont emparées de la cote 297 et ont chassé l'ennemi du bois des Rappes, capturant six officiers, 255 hommes et un certain nombre de mitrailleuses.

Plus à l'ouest, nos troupes ont amélioré leur position à la lisière nord du bois de Sanchéville, et ont progressé au nord-est de Saint-Juvin.

A l'est de la Meuse, l'ennemi a violemment bombardé nos positions du bois des Caures.

La bataille

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 22 Octobre, 2 h. 15.

Le groupe d'armées alliées, aux ordres du roi Albert, continue sa marche en avant en Belgique, avec une rapidité déconcertante pour l'ennemi. Après Bruges, Eclob est sur le point d'être pris, et déjà la majeure partie de sa garnison est passée en Belgique.

La marche vers Gand se poursuit désormais, sans que les forces alliées rencontrent de sérieux obstacles et le moment approche où cette importante cité de 200.000 habitants figurera au nombre des villes belges reconquises.

Tournai est aux trois quarts encerclé, et les troupes britanniques y feront leur entrée bientôt. La libération de la Belgique est donc en voie de réalisation.

Le commandement allemand, qui avait escompté appuyer sa retraite sur les lignes d'eau pour retarder notre avance, doit être maintenant cruellement déçu. La Lys est franchie sur une grande partie de son parcours. Nous tenons toute la rive droite de l'Escaut, à l'est de Cambrai, jusqu'à Valenciennes.

Nous bordons la rive gauche au nord de Tournai, sur plusieurs kilomètres de longueur. La Selle a été dépassée à son tour, ainsi que la Serre. Denain a été largement dépassé.

Nos alliés britanniques ne sont plus qu'à deux kilomètres à peine de Valenciennes, à la Sentinelle. Plus au Nord, ils ont poussé jusqu'à Saint-Amand, enlevant toute la forêt de Vicoigne.

Sur le front français, au nord de la Serre, nos troupes ont réalisé des progrès aux environs de Ribemont.

Le communiqué d'Orient apporte une nouvelle intéressante : les Alliés ont atteint le Danube, à Vidin.

Par l'occupation de ce point, les Allemands perdent définitivement l'usage de cette voie de communication importante.

Un ordre du général Degoutte à l'armée des Flandres

Paris, 21 Octobre.

Voici l'ordre du jour qu'à la date du 13 octobre, le général Degoutte adressait aux soldats de l'armée des Flandres :

Soldats de l'armée des Flandres,

Après tant d'héroïsme déjà déployé par vous, la France vous demande un nouvel effort. Je tiens à vous dire quels sont les résultats de cet effort, qui doit être couronné de succès.

Il ne s'agit pas seulement de libérer du joug allemand une partie du territoire de la noble Belgique opprimée. Si vous enlevez le plateau de Thielt, si vous ouvrez la porte de Gand aux 20.000 chevaux de nos divisions de cavalerie, vous forcez l'ennemi au sud à se replier sur l'Escaut, et même au delà. Votre avance victorieuse aura chassé l'Allemand des départements du Nord, dont nos compatriotes et nos parents subissent depuis quatre ans le douloureux esclavage.

Vous allez combattre au milieu des valeureuses armées belges et britanniques. Que la bravoure légendaire que le Français a montré sur tant de champs de bataille en soit encore exaltée.

L'aurore de la victoire définitive commence à embraser l'horizon. Elle est faite des succès ininterrompus remportés depuis trois mois par les Alliés en Orient, par les Américains en Argonne, par les Français de l'Argonne à Saint-Quentin, par les Anglais de Saint-Quentin à Ypres, par les Belges ici.

L'armée française des Flandres aura, elle aussi, demain, bien mérité de la patrie.

M. Clémenceau à Laon

Paris, 21 Octobre.

M. Clemenceau est allé aujourd'hui à Laon. Il était accompagné du général Mordacq et de M. Hauet, député de l'Aisne. Le général Mangin était venu au-devant de lui à Soissons.

Le président du Conseil a été reçu sur le parvis de l'Hôtel de Ville par l'adjoint au maire, M. Michaud, assisté de son Conseil municipal. Le préfet de l'Aisne et l'archiprêtre de la cathédrale étaient présents. M. Clemenceau a répondu à la bienvenue de l'adjoint par un discours vibrant de foi patriotique.

Après s'être fait présenter les diverses notabilités de la ville, le président du Conseil s'est rendu à l'Hôtel-Dieu où il a tenu à visiter les salles des blessés et la salle d'opérations. Il a ensuite longuement visité la cathédrale et la Préfecture, puis il est remonté en automobile pour regagner le poste de commandement du général Mangin, où un déjeuner était offert en son honneur.

Le président du Conseil est reparti pour Paris vers 2 heures de l'après-midi.

Le Parlement interallié à Londres

La séance d'inauguration. — Allocution du roi d'Angleterre.

Londres, 21 Octobre.

Les membres des sections française, belge et italienne des Parlements interalliés, arrivés hier soir, ont été reçus à leur arrivée par les représentants de l'ambassade de France et les membres de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, qui forment la section anglaise. Ce matin a eu lieu la séance d'inauguration, présidée par lord Bryce, qui a fait ressortir la nécessité d'établir des liens chaque jour plus étroits entre les peuples qui ont conduit la guerre, pour assurer les résultats de la victoire, et créer enfin dans le monde un ordre nouveau, basé sur la justice.

Après la séance, a eu lieu la réception des délégations par le roi et la reine et les membres de la famille royale, au palais de Buckingham. Le discours du roi a produit une forte impression. Le souverain s'est exprimé ainsi :

« Aujourd'hui, les armées de la France, de l'Italie, de la Belgique et des Etats-Unis combattent côte à côte avec les Britanniques, chassent devant elles les forces brisées de l'ennemi, tandis que son peuple réclame la paix à grands cris. La victoire est à notre portée et nous sommes unanimes à désirer que ce soit une victoire complète et décisive.

« J'ai constaté, a ajouté le roi, avec un plaisir tout particulier que l'illustre soldat de France, le maréchal Foch, qui dirige les opérations dans leur ensemble, jouit de la confiance et de l'admiration des chefs de toutes les armées ».

Puis, le roi a insisté sur le rôle important joué par les Parlements dans la crise que traverse le monde depuis quatre ans. Il a exprimé le vœu que l'union réelle, créée entre les différents représentants des peuples libres par l'œuvre du Parlement interallié, se continue et se développe après la guerre. Il a terminé en disant :

« Nous sommes heureux de vous avoir sur notre sol. Vos pays, victimes d'une attaque criminelle et d'une dévastation sauvage, ont enduré de cruelles souffrances, mais le jour de la délivrance se lève ».

Les délégués ont ensuite été reçus à déjeuner à la Chambre des Communes, où M. Albert Thomas a parlé au nom de la section française.

Cet après-midi, les sections réunies ont abordé une étude approfondie des divers projets de Société des Nations, tels qu'ils ont été envisagés dans les différents pays de l'Entente. Ils ont examiné les moyens pratiques de poursuivre la réalisation de cette idée.

Un Ordre du Jour du Comité de la Presse départementale

Paris, 21 Octobre.

Dans sa séance d'aujourd'hui 21 octobre, le Comité de l'Association de la presse républicaine départementale, sur la proposition de M. Ferdinand Réal, président, a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Pénétré d'une profonde admiration pour les glorieux soldats de la République et pour leurs vaillants camarades des armées alliées, le Comité leur adresse l'hommage reconnaissant de la presse républicaine départementale. Il salue avec une joyeuse émotion la libération des confrères depuis quatre ans réduits au silence par l'occupation allemande et attend avec impatience la réapparition prochaine des journaux de Saint-Quentin, de Douai, de Reims, de Laon, de Soissons, de Cambrai, de Lille, de Roubaix, bientôt aussi de Charleville purifié enfin de l'odieux organe germain.

Il adresse ses chaleureuses félicitations à l'éminent journaliste qui préside avec tant d'éclat aux destinées de la patrie. Il s'associe sans réserve aux fières paroles que de la tribune française, le président du Conseil a su opposer aux manœuvres allemandes et en complète communion d'idées avec les populations au milieu desquelles rayonnent les journaux qu'il représente. Il proclame avec M. Clemenceau que la France veut son droit tout entier avec les garanties nécessaires contre le retour offensif de la barbarie.

treize ont été débarqués. On ignore le sort des autres.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 21 Octobre.

Considérable lutte d'artillerie sur le plateau d'Asiago, dans la région du Crappa et le long de la Piave. Au Sisemol, des patrouilles françaises ont pénétré dans les lignes ennemies, infligeant des pertes en ramenant six prisonniers et une mitrailleuse.

Dans la vallée de Frenzela, nos groupes ont attaqué les petits postes adverses et, malgré la vive réaction, ont réussi à les disperser, capturant un officier et quelques soldats.

Le Projet des Augmentations

Paris, 21 Octobre.

M. Klotz, ministre des Finances, s'est rendu à la Chambre, devant la Commission du budget, pour donner des explications sur le projet de loi présenté par le gouvernement en vue d'élever la solde des caporaux et soldats et d'augmenter l'indemnité de cherté de vie accordée aux fonctionnaires, ainsi que le taux des allocations militaires.

Après avoir entendu le ministre, la Commission a admis l'augmentation, à partir du 1er octobre, de la solde des soldats qui serait portée à 75 centimes par jour ; les soldes des caporaux seraient majorées dans la même proportion et des augmentations analogues sont prévues pour l'armée de mer.

En ce qui concerne les indemnités supplémentaires de cherté de vie aux fonctionnaires, la Commission, tout en acceptant l'augmentation de 2 francs par jour à partir du 1er juillet, demandée pour ceux-ci par le gouvernement, a considéré qu'il convenait de ne l'accorder aux fonctionnaires dont le traitement est supérieur à 6.000 francs et ne dépasse pas 12.000 francs, que s'ils avaient des charges de famille.

La Commission statuera définitivement, dans sa prochaine séance, sur les modalités du projet de loi dont elle a accepté le principe à l'unanimité tendant à relever le taux des allocations aux familles des militaires et aux familles réfugiées ou rapatriées.

Il est probable que la Chambre ne tardera pas à être saisie de ce projet.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1910 (3 %). — Le numéro 387.774 gagne 100.000 francs.

Le numéro 62.606 gagne 10.000 francs.

Les 50 numéros suivants :				1.697	13.966
29.492	29.461	41.272	47.195	62.321	81.636
83.566	86.872	90.664	95.195	121.932	129.072
131.932	143.244	159.528	163.267	164.310	168.265
195.515	200.057	206.553	205.931	213.298	222.194
224.656	241.823	285.457	274.829	314.771	333.243
357.591	363.895	358.723	382.289	396.889	399.720
406.113	423.056	423.849	435.360	442.359	457.819
458.086	470.570	483.952	487.575	490.459	495.612
499.803	516.501	528.785	544.503	561.588	567.413
572.487	585.146	586.107	gagnent chacun		1.000

francs.

VILLE DE PARIS 1871. — Le numéro 832.933 gagne 100.000 francs.

Les deux numéros suivants : 745.816 982.771 gagnent chacun 50.000 francs.

Les dix numéros suivants :			1.246.565	319.326	
377.147	188.412	505.977	1.267.712	236.040	
992.704	254.886	1.029.175	gagnent	chacun	

10.000 francs.

Les 75 numéros suivants :			83.671	*85.223	
86.245	106.889	117.267	124.302	144.211	
150.053	180.031	184.375	211.058	235.932	
256.390	257.809	304.282	323.407	323.458	
362.324	400.348	414.858	420.482	448.062	
449.589	470.030	471.606	471.607	479.317	
491.844	498.642	505.979	526.273	546.155	
558.532	559.260	556.024	578.071	617.524	
641.986	643.423	648.552	648.558	664.007	
708.433	712.088	735.292	745.820	767.553	
803.169	827.512	832.791	853.078	896.616	
895.614	961.032	950.159	937.488	941.585	
973.315	1.036.583	1.038.448	1.048.939	1.091.820	
1.149.310	1.157.777	1.173.070	1.194.755	1.194.954	
1.212.382	1.202.594	1.242.834	1.249.928	1.278.428	
33.999	37.102	100.498	gagnent	chacun	

1.000 francs.

LES MERCREDIS DU MAJESTIC

53, rue Saint-Ferréol. — Marseille

Demain, de 3 à 6 h. — PROGRAMME : 1re p. : *orchestre* : Ouverture de *Guillaume Tell* (Rossini) ; CINÉMA. — Deuxième partie : *gala musical* : 1° Sonate pour piano et violoncelle (D. Boellmann), MM. Edouard FLAMENT et MANGOT ; 2° Fantaisie pour harpe (Saint-Saëns), Mme FLOUR ; 3° a) Le Cygne (Saint-Saëns), violon et harpe, Mme FLOUR et M. DERRESY ; b) La Précieuse (Couperin), M. DERRESY ; 4 a) Etude en la mineur (Chopin), Le psaume pendant la rafale ; b) deuxième rapsodie (Fr. Liszt), M. Edouard FLAMENT ; 5° Scènes alsaciennes (Massenet), a) Dimanche matin, b) Au Cabaret, c) Sous les Tilleuls, d) Dimanche soir par l'orchestre ; 6° CINÉMA : *Civilisation*. — La direction pour donner toute la solennité nécessaire à ses concerts prie la clientèle de ne pas arriver en retard, la circulation dans la salle étant interdite pendant l'exécution des morceaux de l'orchestre. — Buffet Castelmaro. — Five o'clock, thé, goûters, consommations de premier choix. Les porteurs de tickets d'abonnement sont admis aux mercredis du Majestic.

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

GRAND-THEATRE. — Ce soir, à 8 h. 30, *La Tosca*, avec le ténor Angel, Mlle Arriès et le baryton Roselli. On terminera par *Les Noces de Jeannette* avec M. Dalmas et Mlle Rochas.

GYMNASE. — A 8 h. 30, *Les Mousquetaires au Couvent* avec Mlles Maud Deloor et Gaïma, le baryton V. du Pond, le comique Chancel, Joët, etc.

VARIETES-CASINO. — A 8 h. 30, la revue féerique et boulevardière *A la Riche*, avec tous ses interprètes, ses désopilantes scènes et ses multiples et sensationnelles attractions.

LE OUISTITI. — A 8 h. 30, René de Buxeuil, Paul Daubry, Mlle Margo, Henri et Blanche Poupon. Sketch de Paul d'Estoc.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Ce soir, à 8 h. 30 : Pélissier, le comique populaire; Béria, Jane and Partner, Fanette et Bayo, Sulla et Reine, etc.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 8 h. 30, la nouvelle troupe avec Polin et 10 numéros sensationnels.

AU OUISTITI

Tous les soirs, à 9 h., dimanche, lundi, et jeudi, matinée, à 3 h., **Les Chansonniers Montmartrois**, le plus beau beau spectacle et le mieux fréquenté.

Le Mouvement ouvrier

CONVOCATIONS

Fédération des métaux. — Aujourd'hui, assemblée générale des ouvriers métallurgistes et parties similaires, syndiqués et non syndiqués. Compte rendu de la délégation des réparations de navires ; compte rendu moral, financier. Présence du secrétaire fédéral Blanchard, assurée.

Ouvriers des métaux. — Métallurgistes et parties similaires, syndiqués et non syndiqués, assemblée générale ce soir, à 7 h., Bourse du Travail, salle Ferrer. Présence du camarade Blanchard.

Tisseurs, fileurs et travailleurs du sac. — Ce soir, à 7 h., réunion Bourse du Travail, salle Ferrer. Toutes les maisons sans distinction de profession y sont conviées.

COMMUNICATIONS

Syndicat des capitaines au cabotage. — Réunion générale aujourd'hui, à 17 heures, 10, rue Suffren. Questions très importantes; délégation pour Paris.

Grand Conseil de la Mutalité. — Les présidents, syndics et délégués des sociétés adhérentes à l'Union départementale des Sociétés des Bouches-du-Rhône, sont invités à l'assemblée générale statutaire qui aura lieu le 27 du courant, à 9 h. 30, du matin, à la Maison de la Mutualité.

Syndicat des Mutilés de Guerre. — Une nouvelle réunion de mutilés, réformés ou auxiliaires, veuves de guerre, aura lieu le 1er novembre, à 9 heures du matin, salle 19, à la Bourse du Travail, afin de former définitivement l'Association, conformément à la Fédération Parisienne.

Société coopérative ouvrière de production en chaussures « La Solidarité ». — Ce soir, à 7 h., au local habituel, assemblée générale. Communications importantes.

2e Section *S. F. I. O.* — Demain soir, à 7 h. 30, assemblée générale, bar de l'Etoile, rue Thubaneau, 41.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Dirig, née Auzias et ses enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de **M. Achille DIRIG** et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu, mercredi, 23 courant, à 8 h. 30, en l'église Saint-Mauront.

Les familles Gaillard, Pellerin et Farge remercient leurs parents et amis des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Albert GAILLARD

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le jeudi, 24 octobre à 10 heures du matin en l'église de Saint-Vincent-de-Paul (Les Réformés).

AVIS DE DECES ET DE MESSE

Mme veuve Terlay Marius ; M. Marcel Terlay, prisonnier ; M. Eugène Terlay ; les familles Terlay, Cauvin, Gras, Rigaud, Chiousse, Sibelly et Madola ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de **M. Henri TERLAY**, sergent au 415e de marche, fourragère, Croix de guerre avec palme et plusieurs citations, tué à l'ennemi le 12 octobre 1918 à l'âge de 23 ans, leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami bien-aimé. La messe de sortie de deuil sera dite le mardi, 29 octobre, à 9 heures, en l'église des Crottes.

AVIS DE DECES

M. et Mme Antoine Scola, née Richier et leurs enfants ; M. Justin Richier et sa famille ; les familles Richier, Gaintrand, Roche, Liotier, Reboul, Blanc, Estellon, Bouquet, Bec, Isnard, Prégière, Boussier, Bouquet, Philip ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme veuve Joseph GAINTRAND**, née **Virginie RICHIER**, leur mère adoptive, marraine, sœur et belle-sœur, tante, grand'tante, cousine et alliée, décédée le 21 octobre, dans la 57e année de son âge. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, mardi, à 5 heures du soir, boulevard de la Liberté, 34 (débit de tabacs).

L'Union des Institutrices et des Instituteurs des Bouches-du-Rhône fait part du décès de **Mme BASSET**, née **GUIGART**, institutrice à la Valentine. Les obsèques auront lieu, ce matin, à l'heure indiquée dans l'avis de la famille.

Les obsèques de **M. Léon DOUTRE**, décédé, auront lieu aujourd'hui, 22 courant, boulevard Boisson, 16, à 10 h. 30.

Le Conseil d'administration du **Syndicat des Patrons Boulangers** invite tous ses membres à assister au convoi funèbre de **Mme MANENT**, épouse regrettée de leur ancien président, directeur de la Mutuelle des Boulangers, qui aura lieu aujourd'hui, mardi, à 2 h. 30, 58, rue de Forbin.

Les obsèques de **Mme DI VIRGILIO**, née **BONNET**, auront lieu aujourd'hui, mardi, à 9 heures du matin, 8, rue Sainte-Victoire.

Bulletin Financier

Paris, 21 Octobre. — Les succès militaires des armées alliées et les beaux résultats de la première journée d'emprunt influencent favorablement la cote. Nos rentes font toujours l'objet d'une demande suivie, et l'activité ne fait nullement défaut sur les actions de nos banques et de nos chemins de fer. Voici quels sont les principaux chiffres du bilan du Crédit Lyonnais au 31 août 1918 : espèces en caisse et dans les banques, 1.108.590.313 fr.; portefeuille et Bons de la Défense Nationale, 1.540.017.291 fr.; avances sur garanties et reports, 179.810.403 fr.; comptes courants, 527.712.563 francs; au passif, comptes courants 1.759.099.191 francs; comptes d'ordre et divers, 57.121.833 francs.

MM. François CASATI et Cie, banquiers, 15, Cours du Chapitre, délivrent immédiatement et sans frais les titres de **L'Emprunt National.**

Inouï et Merveilleux

COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE et DEVANTS INCASSABLES **102 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Paradis, 22 — Rue Colbert, 16 — Rue St-Ferréol, 60 — Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, SETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

LE MAOL DÉGRASSE VITE ET BIEN TOUS METAUX

EMPRUNT 4 % — LA BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, 59, rue Saint-Ferréol, reçoit sans frais les souscriptions.

EMPRUNT 4 %
de la DÉFENSE NATIONALE
LA BANQUE DE FRANCE
Reçoit les souscriptions tous les jours, y compris le dimanche.

Société Civile des Porteurs de Parts de Fondateurs DE LA SOCIETE ANONYME Compagnie Française du Froid Sec

Siège social à Marseille, 11, place du Quatre-Septembre

ASSEMBLEE GENERALE DES PORTEURS DE PARTS DE FONDATEURS

La Compagnie Française du Froid Sec rappelle à ses porteurs de parts de fondateurs l'assemblée générale qui se tiendra, à 2 h. 30 du soir, le lundi 28 octobre courant, à Marseille, au siège social, 11, place du 4-Septembre.

En raison du *quorum nécessaire* à la validité de l'assemblée et de l'importance des décisions à prendre, MM. les porteurs de parts sont instamment priés d'assister eux-mêmes à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

Compagnie Française du Froid Sec

Société anonyme au capital de 3.000.000 de fr.
Siège social à MARSEILLE
place du 4-Septembre, 11

La Compagnie Française du Froid Sec rappelle à ses actionnaires l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra, à 3 heures du soir, le lundi, 28 octobre courant, à Marseille, au siège social, place du 4-Septembre, 11.

En raison du *quorum nécessaire* à la validité de l'assemblée, et de l'importance des décisions à prendre, MM. les actionnaires sont instamment priés d'assister eux-mêmes à l'assemblée, ou de s'y faire représenter.

Le Crédit Commercial de France

11, rue Saint-Ferréol, 11

reçoit, sans frais, les souscriptions à

L'EMPRUNT NATIONAL 4 %

dont le rendement net est de 5.65 %.

CREDIT LYONNAIS

SOCIETE ANONYME

Capital entièrement versé : DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS

Bilan au 31 Août 1918

Nota. — Les communications étant interrompues avec quelques-unes de nos Agences, nous avons dû, en ce qui les concerne, faire état des écritures passées à la date de la dernière situation qui nous est parvenue.

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques.. Fr.,	1.108.590.313,55
Portefeuille et Bons Défense Natle.	1.540.017.291,77
Avances sur garanties et Reports	179.810.403,25
Comptes courants	527.712.562,55
Opérations de change à Terme garanties	89.342.972,40
Portefeuille titres (Actions, Bons, Obligations, Rentes)	6.421.387,90
Comptes d'ordre et divers	47.070.811,55
Immeubles	35.000.000, »
Fr.	3.533.974.742,07

PASSIF

Dépôts et Bons à vue..... Fr.	1.043.991.628, »
Comptes courants	1.759.099.190,73
Comptes exigibles après encaissement	80.500.120,45
Opérations de change à Terme garanties	89.342.972,40
Acceptations	14.581.709,38
Bons à échéance	27.612.408,77
Comptes d'ordre et divers	57.121.833,82
Dividende de l'exercice 1917 (Solde)	10.000.000, »
Solde du compte "Profits et Pertes des Exercices antérieurs"	26.712.738,52
Réserves diverses	175.000.000, »
Capital entièrement versé	250.000.000, »
Fr.	3.533.974.742,07

Certifié conforme aux écritures :
Le président du Conseil d'administration, E. BETHENOD.
L'administrateur délégué à la Direction générale, Edm. FABRE-LUCE.

POURQUOI ??

....pourquoi lavez-vous vos mains avec du savon et... pas vos dents?
? ? ? ? ?
vous ne savez que répondre!!!

N'est-il pas évident que le savon SEUL peut laver les dents comme SEUL il peut laver les mains!!

Cela crève les yeux comme la lumière du soleil.

SAUVEZ vos DENTS

LE SAVON SEUL EST NÉCESSAIRE mais exigez la marque

GIBBS

SAVONS et PÂTES DENTIFRICES

DEPUIS PLUS DE 40 ANS DATE DE LEUR INVENTION

aucune imitation n'a pu approcher leur arome exquis signe visible de leur supériorité, ni surtout rivaliser les extraordinaires qualités que l'usage seul démontre

LAVEZ VOS DENTS COMME VOS MAINS
LAVEZ-LES MATIN ET SOIR — LAVEZ-LES APRÈS CHAQUE REPAS

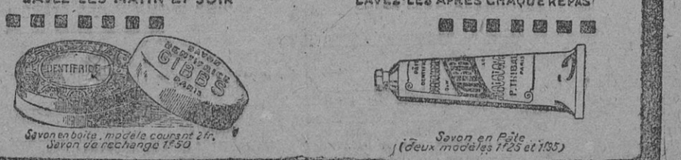

Savon en boîte, modèle courant 2fr. Savon de rechange 1f50

Savon en Pâte (deux modèles 1f25 et 1f35)

CURE D'AUTOMNE

Nous rappelons aux nombreuses personnes qui ont fait usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** que ce précieux remède doit être employé pendant six semaines au moment de l'Automne pour éviter les rechutes. Il est, en effet, préférable de prévenir la maladie que d'attendre qu'elle soit déclarée.

Cette **CURE d'AUTOMNE** se fait volontiers par toutes les personnes qui ont déjà employé la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** ; elles savent que le remède est tout à fait inoffensif, tout en étant très efficace, car il est préparé uniquement avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus.

Tout le monde sait que la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

guérit sans poisons ni opérations les Malaises particuliers à la Femme, depuis la **FORMATION** jusqu'au **RETOUR d'AGE**, les Maladies intérieures, les *Varices*, *Hémorroïdes*, *Phlébites*, les divers Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies des Nerfs, de l'Estomac et de l'Intestin, la *Faiblesse*, la Neurasthénie, etc., etc.

Exiger ce portrait

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **5** fr. : franco gare, **5** fr. **60**. Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Ajouter **0** fr. **50** pour l'impôt par flacon)

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIÉNITINE DES DAMES**. La boîte, 2 fr. **25**; franco poste, **2.60**. *(Ajouter* **0.30** *pour l'impôt).*

(Notice contenant renseignements gratis)

On peut gagner **500.000** fr.

Avec **DIX FRANCS**

en achetant un **BON A LOTS PANAMA**, conformément à la loi spéciale du 12 mars 1900, payable **DIX** fr. en souscrivant et le solde par mensualités pendant deux ans. Dès le 1er versem., on devient seul propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné. *Tout titre Panama non gagnant est remboursé à 400 fr.* p. voie de tirage.

Les **LOTS PANAMA** offrent 271 tirages donnant les lots ci-dessous

137	Lots de 500.000 francs	275	Lots de 5.000 francs
137	— 250.066 —	1.320	— 2.000 —
275	— 100.000 —	14.200	— 1.000 —
275	— 10.000 —	81.500	— 400 —

Total : **183.935.000** fr. — Tirage le 15 NOVEMBRE 1918

On participe à tous les tirages jusqu'à ce que le numéro sorte. *Numéros de suite — Sécurité absolue — Liste gratuite après Tirage*

Les demandes sont reçues jusqu'au 15 NOVEMBRE 1918, midi. *Mandat-poste de* DIX francs *à* M. LOUBARESSE, *directeur du Crédit Foncier Algérien*, 10, rue d'Isly, *ou télégr. à* UNICBOURSE, ALGER.

On ne peut pas perdre ; quoiqu'il arrive, le numéro sortira gagnant.

LA SCIATIQUE

La goutte, rhumatismes, lumbago, douleurs, asthme et toutes les maladies arthritiques sont guéris radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX**, *le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.*

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris

(Franco par 6 flacons)

Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

URODONAL

évite l'artério-sclérose

Le signe de la temporale indique le début de l'artério-sclérose

On a l'âge de ses artères; conservez vos artères jeunes avec l'URODONAL, vous éviterez ainsi l'artério-sclérose, qui durcit les parois des vaisseaux, les rendant semblables à des tuyaux de pipe, c'est-à-dire friables et rigides.

L'OPINION MÉDICALE :

Voici le cas dans lequel j'ai obtenu un résultat inespéré :

Arthritisme invétéré, atteintes rhumatismales antérieures fréquentes, traitées par les salicylates et les nouveaux dérivés. Après une recrudescence de rhumatisme noueux des doigts, apparition de troubles cardiaques. Irrégularité des pulsations d'abord, aboutissant à de franches intermittences ; pas de souffle, impossibilité, pour cause d'obésité, de délimiter les dimensions exactes du cœur ; examen radiographique à ce sujet ne donnant qu'une idée incomplète de ces dimensions ; diagnostic hypothétique, début de dégénérescence graisseuse ou sclérose des artères coronaires - diminution des troubles de circulation sous l'influence d'une médication iodée à outrance, disparition *totale* de ces troubles après une cure d'Urodonal.

Dr LADEUZE, *à Ostende.*

Etab. Chatelain, 2, r. Valenciennes. Paris. Le flacon, fco 8 fr., les 3, fco 23f25

VAMIANINE

Tabes, Avarie, Maladies de la Peau

Nouveau produit scientifique, non toxique, à base de métaux précieux et de plantes spéciales

Psoriasis
Eczéma
Acné
Ulcères

Toutes pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes. Paris, franco 11 francs

Il sera remis sur toute demande la brochure : *Médication par la Vamianine*

L'OPINION MÉDICALE :

« Ce qui est absolument démontré, c'est que même employée seule au cours des manifestations primaires et secondaires de la syphilis, la *Vamianine* donne des résultats comme jamais les médecins qui l'emploient n'en auront auparavant constaté dans leur pratique spéciale »

Dr RAYNAUD

Ancien médecin en chef des Hôpitaux militaires

GOUDRON DIANOUX

GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ

préconisé par le Corps Médical comme le préservatif par excellence

DE TOUTES LES MALADIES

infectieuses des Bronches et des Poumons, Grippe espagnole, influenza.

Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.

Prix : Le litre 3 fr. 50 — 1/2 litre 2 fr.

Dépôt Général : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

---

GRANDE AGENCE
Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

PENSION DE FAMILLE et bar 1. 800 fr. s.-loc. d'une ch. bénéf net, 20 f.p.j.,sac. 6.500 f.

MERCERIE loyer 500 fr., log. 5 pièces. Prix 1.500 fr.

A LOUER, grand appart., 8 p. belle situation, gaz, électr.

ALIMENTATION, log. 5 pièc. cour, cave, lavoir, quart. pop. pl. centre. Rec. 250 fr. à 300 fr. Prix 5.000 fr.

Dépôt de Draperies
VENTE AU DÉTAIL
ED. ROUX
6, rue Haxo, 6

FOURRURES
HAUTE NOUVEAUTÉ
réparations et transformations Léon Moscovith, 11, rue Mousfier.

A VENDRE 2 juments, 7 a., 12 a., bretonnes; 2 Bretons, de 10 à 12, hongre, rue Ventomagy. Visibles de midi à 2 h. et soir.

ÉCOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le Spécifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

des écoulements même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des échauffements, de la cystite et de la goutte militaire. Le flacon de 50 capsules GALOPIN est expédié franco contre mandat de 4 francs adressé à GASTINEL, ph., 94, r. République Marseille.

Envoi discret sans étiquette apparente

CONSTIPÉS

Chaque Jour un Laxatif végétal différent

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

GRAINS QUOTIDIENS

du Docteur GREFFIER — La Boîte : 2f50 (*impôt compris*).
Dépôt à Marseille : Phie BRACHAT, Bd. Suc. 27, R. Poids de la Farine.

SYPHILIS Analyse du Sang Traitements intensifs **606**
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par Electrolyse.
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

SIROP INFANTILE GIMIE contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

---

CABINET BARBIER
J.-J. PAYAN & JULIEN, Succ.

2e AVIS M. P. Ermond, ay. vendu son bar, rue de Turenne, 82, à pers. dés. d. a., opp. Cab. Payan, rue Vacon, 41.

MEUBLE, loyer 1.000 fr., bénéf. 450 p. m. P. 20.000 fr.

EPICERIE, recet. 300 fr. p. j. Prix 4.500 fr.

ETAGE meublé, pl. cent., loy. 1.350 fr., rapport 500 fr. p. mois. Prix 7.500 fr.

COMMERCE pour dame avec joli logem. à céder av. fac.

3 CABANONS à Malmousque, à vendre ensemb. ou sépar.

Cab. J.-J. Payan, 41, r. Vacon

BOBINEURS et Monteurs Electriciens Tourneurs et Ajusteurs

capables demandés, 54, grande route d'Aix.

COMPTABILITÉ

Organisation, mise à jour, bilan, Rez, 80, chemin des Chartreux.

A VENDRE d'occasion, plusieurs lits avec sommiers, de 30 à 40 fr. S'adresser 11, boulevard d'Athènes.

FORTE récompense qui retournera beau policier roux, sans collier, avenue d'Arenc, 170.

ON DEMANDE des ouvrières fleuristes en perles et des apprenties, travail à l'atelier et à domicile, façons bien augmentées. Pellissier, 8, rue de la Providence.

MASSICOT bon état est demandé. Ecrire bureau du journal.

1er AVIS M. Robert, ayant vendu son bar meublé, ch. du Rouet, 38, à Mme veuve Beau, opp. ch. M. Campredon, r. Auphan, 21.

CRESYLOL sodique (codex) Soc. de désinfection, 12, r. République, tél. 393.

2e AVIS L'épicerie boulevard Pardigon, 4, est vend. par M. Léca, à pers. désig. d. l'acte. Opp. mag. de vins, rue du Progrès, 39.

1er AVIS La maison meublée située 4, rue Breteuil, de propriété de M. Bœuf, a été vendue à pers. désig. d. acte. Opp. au Cabinet Guillaud et Cie, 24, rue des Beaux-Arts.

PERDUE à Grambois (Vaucluse), jeudi, 17 d. courant, petite mule noire, répondant au nom de Robine, qui a pris route Cadenet, Lauris, Cavaillon. Rapporter contre récompense au château Le Jas, à Grambois, ou écrire à ANI, 36, r. Breteuil, Marseille.

PERDU sac à main étoffe, r. Clovis-Hugues à la r. Bernard, 7, contenant 62 fr. et papier famille. Rap. c. réc. rue Bernard, 7, veuve Gallouard. Urgent.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Sér. du *Petit Provençal* rue de la Darse 15

LES DENTIERS " W. LEWIS " à dents interchangeables (marque déposée), sont fabriqués par

MARSEILLE-DENTAIRE

5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Réparations en 3 heures — Tél. 17.84

REVUES
à Grands Spectacles

VEDETTES
Mondiales

GRAND CASINO DE MARSEILLE

54, ALLÉES DE MEILHAN — ALLÉES DE MEILHAN, 54

Prochainement, Ouverture Sensationnelle

MÊME DIRECTION A PARIS :
Casino de Paris
et
Théâtre du Vaudeville

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi
Le Vendredi soir avant 5 heures pour paraître le Samedi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

Offres et Demandes d'Emplois, **0.75** la ligne. — Autres Rubriques, **1** fr. la ligne.
Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

OUVRIER champignonniste demande petite culture de rapport à faire, ferait installation. Louis Thévot, 20, rue des Quatre-Vents, Tours.

EXCELLENT machiniste en chaussures connaissant toutes les principales machines, demande place. Bonnes références. Ecr. Victor Peretti, 21, rue Peirier, Marseille.

HOMME de confiance, 36 ans, blessé de guerre actif, demande emploi surveillant, pointeur, encaissements ou autres. Référ. sér. Ecr. Pons, magasin cordonnier, 41, rue Dragon.

JEUNE homme, 19 a., dem. place maison com. p. courses, encais. form., b. réf. Ecr. Delécraz, 154, rue de Rome.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE bonnes ouvrières pour le tailleur, corsagières, jupières, lingères. Mavro, 69, rue Saint-Ferréol.

TOURNEURS, outilleurs, ajusteurs, fraiseurs et manœuvres demandés, usine Michelis et Plantevin, 41 b, rue Ferrari.

ON DEMANDE un gardien de nuit sach. monter à bicyclette, référ. exig., 3, cours Devilliers, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE un jeune homme présenté par ses parents pour faire les courses. B. Henri, 34, rue Paradis.

ON DEMANDE bonnes ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, 50, boulevard de la Madeleine, au 1er étage.

OUVRIER scieur pour circulaire et ruban est demandé pour le Var, travail à façon, place stable, logement, bois et campagne gratuit. S'adr. Bégou, 21, rue d'Alger, Toulon.

CARTONNIERES et apprenties cartonnières de 13 à 14 ans sont demandées chez E. Boyer, 27, quai du Canal.

ON DEMANDE employé garde de nuit, sachant monter à bicyclette, réf. exig., 3, cours Devilliers.

BONNE à tout faire est demandée au bar-restaurant Philipon, chemin du Littoral, Madrague-de-la-Ville.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières prépareuses pour le piquage. Manufacture de chaussures, Vve Castanier et Fils, 35, rue des Princes.

ON DEMANDE de bonnes piqueuses pour le dehors et une fillette, chez M. Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins.

CHARRETIERS demandés par entreprise Guiramand. Se présenter le soir à 6 heures, 13, rue Bonnefoy.

ON DEMANDE ouvrières lingerie flou, 15, rue de la Jeunesse, quartier Camas.

HOMME de peine pour atelier demandé, chez Noël, 27, rue de la Darse.

DAMES sont demandées p. représ. fac. et encais. Appoint. fixes et commis. Mme Eymard, 38, rue Consolat, de 9 h. à 11 heures et de 3 à 5 h.

ON DEMANDE : ajusteurs, carrossiers et hommes de peine. Guldener, 52, au Prado.

ON DEMANDE demoiselle de 18 à 20 ans, comme employée. Photo Lumina, 144, rue de Rome.

ON DEMANDE bonne repasseuse, payée 4 fr. à 4 fr. 50, suivant capacités. Ducros, rue Curiol, 55 a, sonner 2 fois.

ON DEMANDE pisteur p. hôt.-rest., 71, grand chemin de Toulon.

ON DEMANDE une bonne visiteuse p. capotes. Inutile se prés. si pas capable, rue de l'Etrieu, n° 12, au 1er étage.

ON DEMANDE nombreuses mécaniciennes p. capotes, très au courant, doubleuse, presseuse, jeunes filles sérieuses, et bonnes rabatteuses, rue de l'Etrieu, 12, au 1er étage.

ON DEMANDE ouvrières, demi-ouvrières et apprentics. Pilone, repasseuse, 3, rue Estelle.

CHARRONS, bien payés sont demandés dans atelier important. Ecr. Massoni, 1, rue Négrel, qui convoquera.

ON DEMANDE un apprenti, un demi-ouvrier ou une pompière pour tailleur, r. Coutellerie, 39, au 2e, chez Primavera.

ON DEMANDE des ouvrières repasseuses, rue du Petit-Saint-Jean, 17, au magasin, travail assuré.

ON DEMANDE ouvrière manucure et coiffeuse p. dames avec bonnes références, r. Thiars, 11.

ON DEMANDE deux chauffeurs pour chaudières à vapeur. Se présenter au chef mécanicien, Brasseries de la Méditerranée, rue Bernard-du-Bois, 32.

ON DEMANDE une piqueuse de chaussures, des ouvriers cordonniers homme et femme, bien payés, chez M. Alberindo, r. du Petit-Saint-Jean, 8.

ON DEMANDE une bonne à tout faire connaissant la cuisine, pas logée, bon gages. S'ad. rue Breteuil, 42.

ON DEMANDE une raccommodeuse, deux jours par semaine, rue Breteuil, 42, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE un petit garçon et une petite fille de 13 à 14 ans, pour courses et garder étalage, librairie, 56, allées de Meilhan.

ON DEMANDE ouvrier et ouvrière tailleurs, bien payés, Manuel, 8, rue Montbriant, 1er étage.

ON DEMANDE ouvriers pour homme cousumain, façon 12 fr. 50 à 13 fr., chaussures, 21, rue République.

ON DEMANDE des ouvrières jupières et corsagières, très bien payées, travail toute l'année. Anaïs Thaon, rue Saint-Ferréol, entrée 11, rue Pavillon.

ON DEMANDE un garçon de 13 à 14 ans pour courses, 7, allées des Capucines.

LE maître bottier du 8e hussards à Marseille demande ouvriers cordonniers pour confection militaire.

ON DEMANDE une jeune fille de 13 à 14 ans, 16 *bis*, boulevard Dugommier. Se présenter après 11 heures.

ON DEMANDE garçon de 13 à 14 ans pour coller étiquettes. Se pr. de 1 h. à 2 h., 10, cours du Chapitre, son. 3 fois.

ON DEMANDE une femme pour garder convalescent et une femme de ménage très propre, références exigées, de midi à 2 heures, 34, boulevard Salvator.

ON DEMANDE des ouvrières pour la confection des talons, établissements B. Bensa, 5, rue de Turenne.

ON DEMANDE une ouvrière et une demi-ouvrière pantalonnières et une apprentie. S'adr. rue de Lodi, 38, 1er étage, très pressé, Mme Molière.

ON DEMANDE de suite bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, 85, boulevard Longchamp, magasin.

COIFFEUR demande demi-ouvrier. Ecr. Bailly, Plan-de-Cuques, banlieue de Marseille.

ON DEMANDE demi-ouvrière couturière, rue de Village, 14.

ON DEMANDE de suite bonne repasseuse teinturières, 46, traverse Chape, Clavel.

ON DEMANDE de très bonnes finisseuses pour la chemise d'homme, pour la commande. Mme Pons, 66, Grand'Rue, 5e étage.

ON DEMANDE une commise, parfumerie, cours Belsunce, 47.

ON DEMANDE mécaniciennes avec machine finisseuse pour atelier. Fanelli, r. Jemmapes, 10.

ON DEMANDE une demi-ouvrière et une apprentie tailleuses, chez Mme Giraud, 19 a, quai du Canal.

ON DEMANDE jeunes ouvrières, travail facile. Brun, 10, ch. Montredon, Saint-Giniez.

BON typo-minerviste et margeuse à la minerve demandés. Imprimerie 12, rue des Convalescents.

COURTIERES sont demandées pour encais. fixe et com. S'adr. Mlle Coll, 42, rue Adolphe-Thiers, de 9 h. à 11 h. et de 2 à 4 h.

ON DEMANDE des piqueuses et des ouvriers pour l'article fort, bien payés, 42, r. Thiars.

ON DEMANDE de bons ouvriers et de bonnes ouvrières pour le tailleur dames. Maison du Progrès, 23, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE des ouvrières et des apprenties tailleuses, rue Chevalier-Roze, 13, 3e à gauche.

ON DEMANDE des piqueuses veau blanc et fil poissé et des ouvriers monteurs mixte et cousu. Scotto, 15, rue du Terras.

ON DEMANDE un garçon pour les courses. Ferrier, 11, rue Grignan, entresol.

ON DEMANDE un bon appréceur pour dames et une bonne ouvrière pour le tailleur et flou, chez M. Pierre C., rue de Rome, 85, au 1er.

ON DEMANDE, chez Bourdon, tailleur militaire, 50, cours Belsunce, deux bonnes pompières.

ON DEMANDE emballeur, homme de peine, jeune homme 15-17 pour livraison, charretier attelé. Référ. exig. S'adr. 7, rue Jollette, salaisons.

BRODEUSES sont demandées, travail toute l'année, 32, rue République, au 1er étage.

ON DEMANDE de bons ouvriers cordonniers pour hommes et dames, 31, rue Coutellerie.

POMPIERE, tr. bien payée, demandée chez Cini, tailleur, 17, rue Pavillon.

ON DEMANDE une ouvrière coiffeuse, bien payée, rue Consolat, 22.

MONTEURS en chaussures pour travail fin et une bonne ponceuse de talons, sont demandés chez Ferrante, 1, rue Chantecler, Bd Tellenne.

PREMIERE modiste est demandée, rue Moustier, n° 3.

ON DEMANDE ouvrière ou demi-ouvrière tailleuse, rue Abbé-de-l'Epée, 47, 1er étage.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 a., accompagné par ses parents, pour faire les courses et le nettoyage de la pharmacie, rue Paradis, 50.

ON DEMANDE ouvrière ou demi-ouvrière tailleuse, rue Abbé-de-l'Epée, 47, au 1er étage.

ON DEMANDE un très bon ouvrier tailleur, bien rétribué. S'adresser chez MM. Perrachon et Bernard, 21, rue de la Darse.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et demi-ouvrières couturières, 65, rue de Rome, au 2e ét.

ON DEMANDE bonnes rabatteuses sachant faire les boutonnières chez Mme Reinaud, rue Eydoux, 13.

ON DEMANDE une jeune fille de 15 à 16 ans commise magasin d'alimentation, rue de Rome, 164.

ON DEMANDE vendeuse débutante. « Chiffons », 27, rue Paradis.

ON DEMANDE femmes ou filles pour roulage de lacets en cuir, travail facile, bien payé. Baudouin, vallon Jourdan, 67, Marseille.

ON DEMANDE ouvrier et demi-ouvriers électriciens. S'adr. M. Berlemont, 99, Bd Baille, de 13 à 14 heures.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, 32, rue St-Ferréol, au 2e.

ON DEMANDE un jeune homme pour faire les courses, « Au Grand Tailleur Anglais », 35, rue Saint-Ferréol, 35.

APIECEURS, pompiers et pompières, sont demandés, chez Forter, 17, allées de Meilhan.

BONNES ouvrières et demi-ouvrières tailleuses sont demandées rue Marengo, 59.

ON DEMANDE des feuillagistes et des apprenties perleuses, bien payées, 33, rue de la Palud.

ON DEMANDE de bonnes mécaniciennes et doubleuses pour capotes, 58, Bd de la Corderie.

ON DEMANDE des ouvrières margeuses, lithographe et minerviste. S'adr. à la Papeterie Grangé, 26, rue Paradis.

ON DEMANDE une apprentie repasseuse, payée de suite, 2, rue Lafayette.

ON DEMANDE un apprenti boucher, rue de Rome, 125.

ON DEMANDE ouvrières, demi-ouvrières repasseuses et apprentie payée, bon travail assuré toute l'année, 10, rue Sainte, magasin.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans pour faire les courses. Vve Castanier et fils, 35, rue des Princes.

LEÇONS

NE VEGETEZ PAS dans un emploi sans avenir. Apprenez la comptabilité ou la sténo-dactylo en leçons particulières ou par correspondance aux Etablissements Jamet-Buffereau, 15, allées de Meilhan, à Marseille, qui vous mettront rapidement en mesure d'occuper une situation dans laquelle vous pourrez mettre en valeur vos facultés et vos connaissances. Programme gratuit. Facilités de paiement.

PIANO et solf., leçons et cours par 1er prix Conservatoire, 4 fr. et 8 fr. par mois, 28, rue Thiers, rez-de-ch. S'adr. de 10 h. à midi, jeudi et dimanche exceptés.

TRAVAUX machine à écrire, traductions anglais, espagnol, 38, rue d'Endoume.

ANGLAIS, cours collectifs et particuliers, prix modérés, 33, rue d'Endoume.

PENSIONS DE FAMILLE

BONNE pension pour enfants, 60 fr. par mois; instruction, éducation, à Carry-le-Rouet, S'adresser Gerbert, institutrice, 34, montée des Oblats.

FAMILLE prendrait pensionnaire sérieux 4 fr. par jour, rue Tapis-Vert, 22, au 2e, couloir gauche, entrée grande grille.

LOCATIONS

ON DESIRE louer appartement 3 pièces vides ou meublées. Faire offre Martin, 60, rue des Minimes.

JEUNE ménage désire petit logement vide. Ecrire Reynier, 30, ch. de la Batterie, Malmousque.

FONDS DE COMMERCE

A SAISIR tabacs-bar, boulangerie, bars et restaurant. S'adresser Gérard, rue Jeanne, à Claret, Toulon.

ALIMENTATION sur grand boulevard pr. gare, app. 4 p. jardin, céd. cas forcé, prix 2.500 fr., joli travail, affaire à saisir. S'adr. caves Saint-Georges, rue du Progrès, 39.

A CEDER magasin de repassage avec logement 3 pièces, cours, cave; on peut y créer tout autre commerce ou industrie. Prix du fonds avec bail, 1.200 fr. Voir Souchon, 9, quai des Belges.

COIFFEUR à vendre, double emploi. S'adresser 54, avenue Saint-Just, bar Terminus.

BOUCHERIE à vendre ou à louer. S'adresser rue Mérentié, 5.

OCCASIONS

JE suis acheteur de n'importe quel meuble. Ecrire Louise, 12, avenue des Fleurs, Nice.

BONNE occasion, boulangerie, chambre, salle à manger à vendre, tout compris, pour cause départ. S'adresser chez M. Paquier, coiffeur, grand chemin d'Aix, 51.

PIERRE briquet 5 °/°. Idéale 11 fr. le 100 f. c. m. p., Gouirand, 24, r. 3-Rois, 24.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

MACHINES à coudre à partir de 35 fr. et autres pour confection, état neuf, rue Vincent, 98.

GRANDE exposition de toilettes en marbre, à moitié prix de leur valeur. S'adr. Marbrerie, 16, rue Neuve.

A VENDRE, poêles, cuisinières et machines à coudre, rue Vincent, 98, au magasin.

A VENDRE, une charrette anglaise enfants, 2 pl., une chaise transformation, 7, rue de l'Olivier, 3e étage.

PHONOGRAPHE et disques d'occasion à vendre en bon état, 99, avenue d'Arenc.

A VENDRE, chambre riche. S'adresser, Paget, rue Mazenod, 54.

A VENDRE deux bicyclettes, homme et dame. S'adresser, 15, rue du Muguet, 10 h. à 5 h.

MACHINES à coudre pour confection et piqueuses de bottines, 43, Grand'Rue, 2e étage.

PENDENTIF brillants, superbe occasion pour 200 fr. Allizier, 4, rue des Fiacres.

A VENDRE, romaine, machine à hacher, tri-porteur, tout état neuf; achèterais pneus occasions pour Ford, 30 3 1/2. Ecrire Laugier, 8, rue Lemaître.

COUPE avec les quatre roues caoutchoutées, le tout à l'état de neuf, à vendre. S'adresser, 57, avenue d'Arenc.

PHOTO, appareil 9×12 Murer, sac, pied métallique, sacrifié 60 fr. Allizier, 4, r. des Fiacres.

TAPISSIERE, journées bourgeoises ou hôtel, rideaux, tapis, stores, coussins, fait tout genre de couture, tapissière de Paris, bureau Capucines, n° 137.

ANIMAUX

ANE attelé à vendre, voiture anglaise, harnais jaune, rue Longue-des-Capucins, 98.

ANE fort, 5 ans, hongre harnaché, à vendre. De midi à 4 h., bar Matheron, 19, boul. Baille.

EXCELLENT chien garde, prix sacrifié. Caumes, 6, rue Georges, midi à 2 heures.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Rêvell*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse Discrétion absolue.

MARIAGES riches, toutes situations, liste 0.30, rien à payer. Ecrire directrice *Revue Mensuelle*, à Montélimar (Drôme).

CULTIVATEUR âgé de 58 ans, robuste, travailleur ayant capital et très sérieuses références, désire s'unir à personne âge en rapport honnête et sans enfants, ayant commerce ou propriété de préférence. Ecrire à J. Victor, La Fare (Bouches-du-Rhône).

MARIAGES. Si vous désirez vous marier, adressez-vous à l'Universel, 13, rue La Palud, Marseille.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

A VENDRE auto charron 1912, 16 HP, 6 places, Torpédo, excellent état. Bureau journal.

COMBUSTIBLES

BOIS de pin en rondin, scié ou refendu, pour ménage, chauffage poêle, cuisinière, cheminée, gros et détail ; spécialité de bois pour rôtisserie, boulevard Michel, 24, comestibles.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultation, 3 fr.).

GERANCES

PHARMACIEN, sérieuses références, désire utiliser diplôme, gérance spécialité droguerie. Ecrire Albert Martin, agence Havas, Nice.

IMPERMEABLES

POUR dames, enfants, civils et militaires tout faits et sur mesure ; en caoutchouc, caoutchoutés, gabardine, etc. Réparations, transformations, collage de coutures, etc. Chapeaux imperméables. Bouillotes, tubs, cuvettes en caoutchouc, etc., etc. Réparation de tous objets en caoutchouc, 1, rue Lafon (Préfecture), entresol.

MANUFACTURE en tous genres : dernier chic. Gros et détail. Don, poste-restante, Fréjus.

CAOUTCHOUCS haute nouveauté pour dames, depuis 75 fr.; raglans caoutchoutés pour hommes, dep. 69 fr.; pèlerines écoliers, dep. 11 fr., 4, r. Rossat, place Leverrier (Longchamp), 9 à 4 h.

MARRAINES

DUDIEU Albert, 29 ans, et Delannoy Georges, 24 ans, Z. 76, P. G., armée belge, demandent gentilles marraines.

JEUNES cols bleus demandent marraines gentilles. Ecr. à Georges Balauze et René Mouret, 28e contingent, *Amiral-Tréhouart*, par B. N.

SOUS-OFFICIER demande correspondante affectueuse. Ecr. Joseph A. L. G. P. 73-12, par B. C. M.

LIONS Rollin, cours de 255, *Amiral-Tréhouart*, par B. N., demande marraine.

QUATRE poilus Jules G, Raymond C., Paul B. et Germain G., 217e R. A., 101e batterie par B. C. M., seraient heureux de correspondre avec gentilles marraines.

COL bleu, classe 20, désirerait gentille marraine. Ecr. Borron Camille, élève T. S. F., 18e esc., 31e contingent, *Amiral-Tréhouart*, par B. P. N.

GUSTAVE de Valder, Z. 76, P. G., poilu belge, célibataire, 29 ans, demande marraine pour correspondre et rester en relations après la guerre.

TROIS jeunes cols bleus, classe 20, demandent jeunes marraines. Ecr. Léon Peyrie, Maurice Pignide, Emile Boinon, 4e comp., 3e esc., 5e dépôt de la flotte, par B. N.

TRES seuls deux jeunes clos bleus, classe 20, demandent marraines. Georges Goudon et Queffrinec Albert, 4e comp., 13e escouade, 5e dépôt de la flotte, par B. N.

JEUNE col bleu, classe 20, demande jeune marraine. Ecrire à Rastello Jean, 4e compagnie, 22e esc., 5e dépôt, par B. N.

JEUNE matelot, classe 19, désire gentille marraine. Ecr. Vincent Taillade, 2e sec., 5e dépôt, par B. N.

ROLLAND Marius, 8e escouade, 4e compagnie, 5e dépôt, par B. N., demande marraine.

CELIBATAIRE, 25 ans, trois ans de front, demande marraine. Ecr. Louis Moreny, 118e d'artillerie, Castres (Tarn).

MESSAGERIES

AUTO-CAMIONNAGE, service quotidien entre Marseille, Aix, Port-de-Bouc, Martigues et départements limitrophes. S'adresser : à Marseille, Ani, 36, rue Breteuil, téléphone : 50-79 ; à Aix, Constantin, 16, rue Constantin, téléphone : 1-57.

RENSEIGNEMENTS ET RECHERCHES

J. PAU, détective. Enquêtes, recherches, renseignements, 3, cours Devilliers, Marseille. Téléphone : 50-80.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME 1re classe, lauréat Faculté de Paris, ex-chef maternité Paris et hôpitaux Bordeaux. Maladies des femmes. Pr. pens. Consult. 9 à 17 h. Mme Castaing, 31, rue Petit-St-Jean, 31.

SAGE-FEMME 1re classe, B. Pasqualini, médaillée, prendrait pension. tout. époq. place enf.; maladies des femmes, massages, conseils gratuits, boulevard de la Magdeleine, 47.

DIVERS

PERSONNE sérieuse dem. associée dame p rest. p. apport., cuisinière préf. Ecr. P. R. Blancardé, Mme Costa.

DORURE et redorure tout à la feuille, glaces, tableaux, meubles, réparations. Favier, rue Fort-Notre-Dame, 47, au 1er.

LE chapeller rue Sainte, 40, remet à neuf tous chapeaux, hommes, dames et enfants.

PLANTES FRIMA inoffensives, enlèvent les cheveux blancs, arrêtent la chute des cheveux. Prix : 1 fr. 75, fo 2 fr. N° 1, châtain, brun, noir ; n° 2, châtain-clair, blond, blond-doré. Vente dans toutes l. parfumeries. Arnaud, r. Belle-de-Mai, 125.

PERDUS ET TROUVES

TROUVÉ chienne loup noire. Téléphoner au numéro 14-73.

PERDU montre or le 21, rue Cannebière. Rapporter contre réc., 60, r. des Minimes, récomp.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront SAMEDI 26 OCTOBRE.